

# ROOB

2021

## Rapport d'Orientation Budgétaire



*« Département de taille modeste, le Vaucluse reste grand.*

*Grand, il l'est par son passé, son patrimoine exceptionnel, la diversité de ses paysages, la richesse et le dynamisme de ses territoires, l'éclectisme de ses terroirs, son tissu associatif omniprésent, l'engagement de ses femmes et de ses hommes qui façonnent son histoire au quotidien.*

*L'Histoire, la grande, celle que retiennent les manuels scolaires, devra garder en mémoire le dévouement sans faille des femmes et des hommes dont la présence, la capacité à réagir, à trouver des solutions inédites en cette période si délicate, ont été et restent remarquables.*

*Présents pour accompagner nos aînés, être aux côtés des plus démunis, ou assurer le fonctionnement des services, les agents du Conseil départemental de Vaucluse ont fait preuve, eux aussi, d'un engagement indéfectible. Cette richesse humaine est la première pour une institution qui a vocation, par nature, à être tournée vers les autres.*

*Cette abnégation est unanimement reconnue et c'est par elle aussi que trouve tout son sens la bonne santé financière du Conseil départemental.*

*Les marges de manœuvre reconstituées sont le fruit d'un travail depuis 2015, de chacun et de tous les instants.*

*Le Conseil départemental a, privilège rare, les moyens de faire des choix. Il se trouve ainsi en capacité de mieux atténuer les conséquences financières de la crise sanitaire actuelle.*

*Cette crise, qui risque de changer durablement notre quotidien, contribue au renforcement du rôle social, déjà légitime, des Départements.*

*Au-delà de cette vocation, le Vaucluse doit, à sa mesure, tout mettre en œuvre par des politiques publiques efficaces et évolutives pour participer à la relance de l'économie.*

*Il doit s'orienter vers des solutions, parfois multiples, pour minimiser l'impact environnemental de ses décisions. Pas seulement au stade local. Car le développement durable doit s'appréhender au niveau de la planète en prenant en compte des aspects parfois inconnus et des conséquences inattendues.*

*En cette année si atypique, le présent rapport d'orientation budgétaire se veut aussi une invitation à la réflexion sur notre avenir. »*



**Maurice CHABERT,**  
Président du Conseil départemental  
de Vaucluse

# SOMMAIRE

## 1- UNE GESTION RESPONSABLE DANS UN CONTEXTE COMPLEXE

### Éléments financiers et budgétaires

- Une invitation à la réflexion
- La bonne santé financière du Conseil départemental de Vaucluse
- Les indicateurs financiers liés aux ressources humaines

## 2- DES POLITIQUES VAUCLUSIENNES TOURNÉES VERS L'AVENIR

### Des politiques ambitieuses pour accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

- « Plus en avant », un plan de relance volontariste pour le Vaucluse
- Promouvoir l'attractivité territoriale
- Soutenir l'excellence agricole
- Mettre en œuvre une stratégie culturelle et patrimoniale ambitieuse

### Des politiques cohérentes pour soutenir la structuration de territoires de proximité

- Promouvoir un Vaucluse connecté
- Garantir la qualité du réseau routier
- Favoriser le déplacement des personnes et les nouvelles mobilités
- Préserver durablement les ressources du Vaucluse
- Conforter un maillage urbain équilibré

### Des politiques engagées pour contribuer à une société plus inclusive et solidaire

- Prévenir les situations de fragilité par l'action sociale et le développement social de proximité
- Assurer une politique de prévention et de protection de l'enfance et de la famille
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Renforcer la politique d'insertion et de l'emploi
- Favoriser l'accès à un logement de qualité pour tous les Vauclusiens
- S'engager pour un collège numérique
- Permettre aux collégiens de travailler dans les meilleures conditions matérielles
- Encourager les pratiques sportives et l'éducation populaire

### Des politiques responsables visant l'exemplarité de l'institution départementale

- Gérer et moderniser le patrimoine bâti du Conseil départemental de Vaucluse
- Améliorer la relation à l'utilisateur et moderniser les outils de communication numérique
- Optimiser la gestion juridique
- Adapter nos systèmes d'information aux nouveaux enjeux
- Conforter une fonction logistique engagée
- Optimiser la gestion des risques
- Refonder une gouvernance territoriale



# 1

## UNE GESTION RESPONSABLE DANS UN CONTEXTE COMPLEXE

# UNE INVITATION À LA RÉFLEXION

L'économie mondiale est régulièrement agitée par des crises économiques et financières dont elle met parfois du temps à se remettre. Celle débutée en 2007 et qui a connu son apogée en septembre 2008 avec la faillite de la banque Lehman Brothers, a été la crise financière la plus violente depuis le krach boursier de 1929.

Cette année, la pandémie mondiale de la Covid19 a provoqué pendant plusieurs semaines, un arrêt quasi-total des échanges, et ce, pour la majeure partie des pays, accompagné de périodes de confinement plus ou moins longues.

Cet automne 2020, le monde sera à nouveau confronté à une période de fortes tensions économiques, sociales et politiques. En effet, malgré un contrôle plus sévère des différentes mesures visant à endiguer la propagation du virus, le nombre

de personnes contrôlées positives dans le monde s'est, hélas, fortement accru depuis l'été dernier. Cette pandémie ne semble pas passagère. Il est donc probable que les gestes barrières et de nouvelles organisations dans la société, soient amenés à faire durablement partie de notre quotidien au-delà de la seule Covid19, tant ses conséquences ont été dramatiques.

S'il convient naturellement de rendre hommage aux trop nombreuses victimes, car la santé constitue pour l'Homme le bien le plus précieux, il faut constater que, tel un exhausteur de goût, la crise de la Covid19 a mis en relief les points déjà saillants, positifs ou non, tant du monde qui nous entoure que des comportements individuels, et montré des insuffisances.

## 1- À l'international

A l'instar des années précédentes, les tensions sont toujours présentes. Elles ont d'ailleurs tendance à s'aggraver et à se propager. Plusieurs exemples restent significatifs cette année encore. La guerre commerciale que se livrent les Etats Unis et la Chine a connu un nouvel élan sur fond d'élection américaine, où s'affrontent protectionnisme et amélioration des conditions de vie des plus démunis. La chute vertigineuse des cours du pétrole au printemps 2020 a ravivé la volonté d'instaurer des quotas de mise sur le marché de la part des pays producteurs afin de garantir leurs ressources. En Asie, les tensions sont toujours alimentées par les provocations épisodiques de la Corée du Nord.

En Europe, les sujets sont également aussi nombreux que sensibles : L'Union Européenne reste sous le coup de représailles commerciales en raison de la taxe Gafa visant les géants américains de l'internet ; les Etats Membres sont confrontés à la conduite à tenir vis-à-vis de la Russie en raison de son positionnement politique parfois ambigu et interventionniste ; les relations entre la Grèce et la Turquie se sont fortement dégradées depuis un an ; les partenaires européens livrent une bataille permanente sur les conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne.

La majeure partie de ces relations envenimées, a désormais pour terreau la situation économique

internationale dégradée et plus particulièrement le déséquilibre dans les relations commerciales. Si la crise de 2008 était avant tout une crise financière liée à des opérations bancaires aussi hasardeuses que spéculatives, celle que nous traversons encore est, au-delà de la pandémie, une crise économique, qui a montré sans équivoque, les dépendances vis-à-vis de l'extérieur et les faiblesses des modèles économiques actuels. Afin d'obtenir des coûts de production moindres, de grandes entreprises, de toutes nationalités, ont procédé, de longue date, à des délocalisations, en recherche permanente de dumping financier, fiscal et trop souvent social dans des pays marqués par la misère.

Parmi de nombreux exemples, le plus récent est celui de la fabrication et de la gestion des stocks de masques, qui a montré que l'externalisation et la maximisation des baisses de coûts de production ont aussi leurs limites. A défaut d'une utopique fédération mondiale, il est désormais nécessaire d'inventer de nouvelles relations commerciales fondées sur la minimisation du risque de dépendance et la mise en exergue d'un véritable coût global, dont l'impact environnemental fait intégralement partie. Il faut évaluer, honnêtement, l'empreinte écologique de la transition verte et ses conséquences, parfois inattendues.

## 2- Économie et développement durable : de Charybde en Scylla ?

Le développement durable tient de plus en plus de place dans les interventions des décideurs, qu'ils soient publics ou privés.

L'économie et le développement durable seraient-ils antinomiques? À la lumière des expériences du passé, une réflexion s'impose plus que jamais, à l'heure du choix, quant aux orientations qui nous engageront sur le long terme et dont les conséquences pourraient s'avérer, pour les générations futures, pires que le mal que nous voulons soigner.

### 2.1 Un remède pire que le mal.

Depuis plus d'un siècle, toutes les nations ont construit leur modèle économique autour d'un produit aux multiples débouchés : le pétrole. Les chocs pétroliers des années 70 ont montré autant le degré de dépendance stratégique de la majeure partie des pays occidentaux vis-à-vis de cette énergie que le pouvoir économique et l'influence politique des pays producteurs.

Plus récemment, avec les ambitions légitimes d'une meilleure qualité de vie des pays dits « émergents », la question des ressources en énergie ainsi que leur diversification, constitue une réflexion désormais essentielle pour l'Humanité. Au-delà de la simple question de la répartition des richesses, se pose en effet le débat de l'énergie du futur, susceptible d'être suffisamment abondante pour répondre aux besoins de l'ensemble de la planète et dans le respect de celle-ci.

L'utilisation croissante de la nanotechnologie dans ses multiples débouchés a ainsi contribué à rendre les moteurs de nos voitures plus performants et plus propres, nos appareils ménagers plus intelligents, nos échanges, de toute nature, plus rapides, à remettre ainsi en question notre rapport au temps et nous rendre plus exigeants encore, nous faisant entrer inexorablement dans l'addiction du « toujours plus vite ».

Cette réduction des délais qui accompagne la miniaturisation de nos appareils est le résultat de l'utilisation massive des métaux rares, appelés aussi « terres rares », dont les propriétés physiques garantissent un bond technologique.

Ces métaux, sont présents dans une si faible quantité sur la planète qu'il faut la plupart du temps extraire des milliers de tonnes de roches pour quelques grammes de ces précieuses matières indispensables à la fabrication des composants de nos téléphones portables, ordinateurs, panneaux solaires et autres éoliennes.

Afin notamment de rattraper le retard de l'objectif de baisse de 3 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2025, les mesures vertes du plan national de relance présenté le 3 septembre dernier ont pour objectif d'éviter un rejet de 57 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> sur les 440 produites chaque année en France.

Ces mesures sont le fruit d'une réflexion limitée au seul territoire national sans prendre en compte une réalité : à l'échelle de la planète, la pollution doit être réduite et non simplement déplacée.

Face à ce nouveau type de pollution, la plupart des pays occidentaux a accepté dans les années 80, que la Chine prenne en charge cette phase de production ainsi que les nuisances environnementales qui vont avec. Aujourd'hui, la Chine contrôle la quasi-totalité des terres rares, et ce, de l'extraction aux produits de consommation du quotidien.

Au-delà des questions environnementales, se posent également celles relevant de la stratégie économique, politique et... militaire.

Le quasi-monopole de ces métaux rares risque de nous faire dépendre très rapidement du bon vouloir de la Chine, passée maître dans la pratique de l'indigénisation, et désormais en phase de devenir, peut-être plus rapidement que prévu, la première puissance économique et politique voire militaire mondiale.

Si la pollution s'est en effet déplacée, d'autres nuisances et dépendances sont apparues. Les pays du Moyen Orient détiennent le pétrole, la Chine les terres rares.

Prôner le tout numérique ne doit donc pas en faire oublier la face cachée : avec les énergies dites renouvelables, rien n'est réglé. Il est donc indispensable d'améliorer la sobriété énergétique du numérique en minimisant au mieux les conséquences si variées qui en découlent.

Cet exemple, loin d'être unique, nous montre à quel point la réflexion précédant la décision doit être désormais plus fouillée, plus pertinente. L'exercice est complexe. Tel un photographe, le décideur doit disposer d'une vision alliant focale longue et champ large.

Les ressources de la planète s'épuisent et le 22 août 2020, l'Humanité a consommé autant de ressources que la Terre peut en produire sur l'année. Après les décisions pour faire face à l'urgence, devra venir le temps de la réflexion.

### 3- Vers une Europe plus solidaire

Nul ne saurait dire à quoi ressemblera le monde de demain. Mais entre le cavalier seul des Etats Unis et la Chine qui tire profit des fragilités du multilatéralisme, aucun pays seul ne peut espérer peser sur le nouvel ordre mondial qui se profile.

Seule une Europe politique et économique forte défendant ses intérêts stratégiques, peut tirer son épingle du jeu.

Le marasme économique de ces derniers mois a toutefois montré que les Etats Membres disposent d'une capacité certaine à se mobiliser et à œuvrer dans le même sens.

Ainsi, un vaste plan de relance d'un montant de 750 milliards d'euros a été mis en œuvre et s'accompagne d'une réflexion sur une politique de relance budgétaire commune ainsi que sur une éventuelle mutualisation des dettes publiques.

De son côté, la Banque Centrale Européenne (BCE) n'a pas souhaité faire évoluer sa politique monétaire afin de préserver les chances de réussite de ce plan et lui laisser produire ses effets économiques.

Un rebond est en effet enregistré depuis juillet et les projections économiques semblent moins alarmantes qu'initialement prévu.

La baisse d'activité est attendue en 2020 à hauteur de 8 % contre plus de 9 % précédemment.

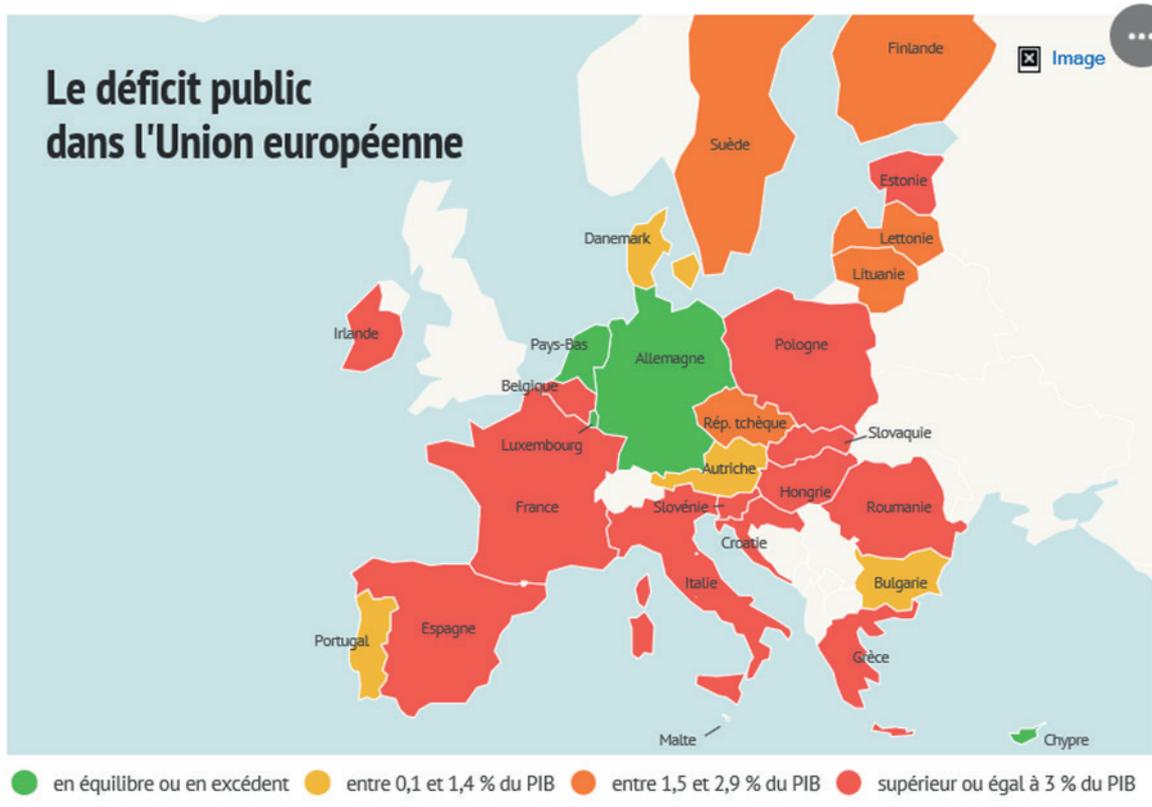
La croissance 2021 serait de l'ordre de 5 % et de 3,2 % en 2022. L'inflation serait contenue dans les mois à venir.

Pourtant, on peut légitimement se demander après des années d'orientations budgétaires draconiennes sur les déficits publics, quels seront les retours sur investissement pour rembourser cette dette d'un montant sans précédent.

Par ailleurs, l'arrêt de l'économie pendant le confinement, la chute du transport aérien, l'impact sur le tourisme et la culture, et les interrogations sur la reprise risquent de provoquer de nombreuses faillites que le secteur bancaire aura peut-être du mal à supporter.

Le déficit public au niveau européen s'est élevé au premier trimestre 2020 à 2,3 % du Produit Intérieur Brut (PIB) soit une hausse de 1,5 point par rapport au premier trimestre 2019.

13 pays dépassent le seuil de 3% de PIB.



Le déficit public au premier trimestre 2020. Source : Eurostat (juillet 2020)

## 4- En France

En 2020, l'arrêt de l'activité économique pendant plusieurs semaines s'est rapidement traduit dans les données statistiques.

Des signes timides de reprise émergent cependant.

Ainsi, au deuxième trimestre 2020, le PIB a chuté de 13,8 %. Après un point bas en avril 2020, l'activité reprend graduellement.

Signe d'une confiance momentanément perdue et de la crainte du lendemain, la consommation des ménages a baissé de 11,5 % sur la même période, alors que le taux d'épargne a fortement progressé, s'établissant à 27,4 % contre 14,9 % en moyenne en 2019.

### 4.1 l'Etat

#### 4.1.1 Une gouvernance perfectible

Le début de la crise sanitaire a été marqué par des interventions publiques dissonantes, faisant fi du risque pourtant majeur sur la santé publique, alors même que dans d'autres circonstances moins dramatiques, le principe de précaution est mis en avant.

A la lumière des pandémies des siècles précédents telles la variole, la peste, le choléra et plus récemment le SRAS, la grippe H1N1, la fièvre Ebola, la plupart des dirigeants et scientifiques n'ont pas eu la sagesse et l'humilité, pourtant acceptable en la circonstance, d'avouer se trouver devant l'inconnu, qui fait pourtant partie intégrante de l'histoire des maladies humaines. C'est ainsi que tous ont semblé dépassés par les événements. Ils ont ainsi contribué à la détérioration de la confiance des citoyens et conduit à des comportements caractéristiques des périodes précédant les conflits militaires. Par cette attitude incertaine, ils ont aussi participé à la remise en question du principe même de l'autorité. Or, la confiance sera déterminante pour accélérer la relance déjà enregistrée.

La crise de la Covid19 a par ailleurs montré les limites de l'organisation sanitaire française verticale et reposant trop sur une approche comptable. Elle a tout autant mis en relief l'engagement sans faille et unanimement reconnu des personnels soignants.

Cette situation de crise doit donc être l'occasion pour le gouvernement de concrétiser les intentions du Premier ministre lors de son discours de politique générale du 15 juillet 2020, prônant « la libération des territoires, celle des énergies, le pari de l'intelligence collective et le droit à la différenciation des territoires ».

Il est urgent de desserrer les carcans administratifs qui brident les initiatives et qui empêchent les

Suite à un très net recul au printemps 2020, le nombre de créations d'entreprises connaît une légère hausse depuis juillet.

Après une explosion du nombre de demandeurs d'emploi, en mars et avril, le chômage reste élevé à 4,22 millions, en hausse de 800 000 personnes sur le premier trimestre. Au deuxième trimestre 2020, le taux de chômage s'établit à 7,1 % de la population active et il est à craindre que ce chiffre augmente une fois terminé le dispositif de chômage partiel qui a joué à plein le rôle d'amortisseur social.

L'inflation s'établit, sur un an, à + 0.2 %.

collectivités, les entreprises, les particuliers de s'approprier et de contribuer à l'intérêt général.

La fin du centralisme bureaucratique souvent promise ne s'est jamais réalisée à ce jour. La politique ne doit plus être corsetée par la camisole juridique de l'administration, du plus haut sommet de l'Etat à la plus modeste commune. L'action contrôlée ne doit plus conduire à l'inertie comme nous le vivons trop souvent. La crise sanitaire a clairement montré les défaillances parfois et les limites souvent de notre système décisionnaire face à l'urgence et à réhabilité la proximité.

Il est donc impératif de redéfinir nos systèmes de gouvernance et de réapprendre à l'administration, financée par nos impôts, le sens de l'opérationnel et du service aux administrés et « *arrêter de dire au médecin comment soigner le malade* ».

Pour le secteur public local, il convient, à défaut de revenir sur la clause de compétence générale, de revoir les dispositions de la loi Notre du 7 août 2015, qui restreignent de manière trop marquée les possibilités d'intervention sur les territoires.

Une collectivité territoriale se distingue justement d'un établissement public notamment parce que sa compétence n'est pas spécialisée.

Il est grand temps que la France soit, dans le respect du principe constitutionnel, une République décentralisée, et propose, au travers d'un nouvel acte de décentralisation, une organisation territoriale sur mesure, évolutive, répondant aux attentes de visibilité et de lisibilité des citoyens, tout en étant plus efficiente dans la gestion des deniers publics et le choix des politiques publiques. De plus, l'Etat local, en la personne du Préfet, doit être le représentant de tous les ministères et être doté des autorisations et moyens nécessaires sur tous.

#### 4.1.2 Les mesures de relance

Pour l'heure, l'urgence est à la relance de l'économie. Au-delà des premières mesures engagées dès le début de la crise et visant à aider les entreprises comme les particuliers dans la difficulté (création de fonds de soutien, report des charges sociales, prestations sociales, dispositif de chômage partiel...), le gouvernement a présenté, le 3 septembre, un plan de relance baptisé France Relance doté de 100 milliards d'euros. Il est divisé en trois volets consacrés à la transition énergétique, à la compétitivité des entreprises et à un volet « social et territorial ».

Pour ce qui concerne plus particulièrement les collectivités, le plan intègre des aides à la rénovation thermique des bâtiments publics, la promotion de la biodiversité, le déploiement des centres de tri sélectif, la modernisation des réseaux d'eau et stations d'épuration, des actions pour une alimentation plus saine, l'amélioration des infrastructures et transports collectifs.

Afin de contribuer à la réussite du plan France Relance, de relocaliser l'industrie et favoriser son retour à l'indépendance, le Gouvernement a annoncé une baisse des impôts de production en 2021.

#### 4.1.3 Le déficit public

Les différentes mesures d'aides engagées depuis mars ont conduit à l'adoption de trois lois de finances rectificatives. En 2020, la dégradation du déficit est, pour l'instant, principalement due à la baisse des recettes liée au recul de l'activité économique (baisse de tva et des cotisations sociales) au deuxième trimestre. Les dépenses restent contenues, celles liées aux prestations sociales et aux subventions étant quelque peu compensées par la baisse d'autres dépenses du fait du confinement. En ce qui concerne l'assurance maladie, les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire (primes aux soignants, masques, blouses, tests salivaires...) devraient atteindre 9 milliards d'euros.

Afin de financer les dépenses destinées à faire face à cette crise et à ses multiples effets directs ou non, se traduisant par une précarité accrue, l'Etat s'est donc engagé dans un volume conséquent de dépenses conduisant, de manière accentuée avec la baisse des recettes fiscales, à dégrader de manière importante les déficits publics, estimés autour de 9 % en 2020.

Bien loin de la trajectoire de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPPF) 2018-2022, et alors même qu'il y a quelques mois à peine, aucune dépense publique supplémentaire n'était possible pour apporter un début de réponse aux dossiers prioritaires ou financer les programmes d'investissement ambitieux.

Le dispositif bénéficiera à près de 32 000 entreprises et touchera la Contribution Economique Territoriale (CET) dans toutes ses composantes : la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sera réduite de moitié ; les nouvelles modalités de calcul conduiront à minorer le montant de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et celui de la taxe sur le foncier industriel. Le plafonnement de la CET sera ramené à 2 % du chiffre d'affaires contre 3 % aujourd'hui.

Ces mesures ont pour ambition de réduire le poids de ces impôts industriels qui pèsent sur les entreprises de façon plus importante en France que dans le reste de l'Europe.

L'ensemble des allègements fiscaux se traduira par des pertes de recettes pour le secteur public local estimées aux alentours de 10 milliards d'euros en 2021 et 2022. Ces pertes seront financées par des dotations compensatrices traditionnellement moins dynamiques.

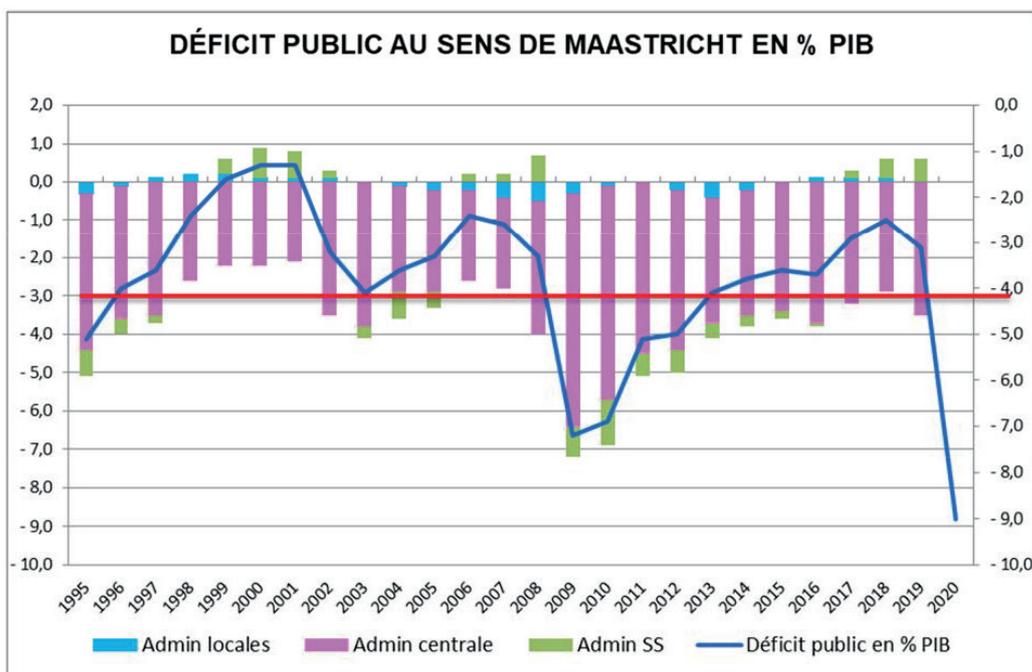
Les conséquences de cette réforme s'ajouteront aux pertes budgétaires liées à la suppression de la taxe d'habitation mettant à mal, une fois encore, l'autonomie financière des collectivités territoriales.

Avec la relance par le déficit budgétaire, l'Etat se substitue à l'initiative privée et attend un retour sur investissement sous forme de recettes fiscales supplémentaires afin de résorber les déficits initialement engendrés, en référence à l'effet multiplicateur de Keynes dont la réalité est incertaine.

En effet, le surplus de revenus se traduit prioritairement par de l'épargne quand la confiance s'effrite comme aujourd'hui, ou par la consommation de produits étrangers au détriment de la production française, dégradant ainsi la balance commerciale.

Considérant les multiples facettes d'un développement harmonieux, le plan France Relance doit ainsi s'accompagner d'une réflexion profonde sur l'offre économique de produits français, sur l'outil de production, sur la dimension financière, sociale et environnementale qui en découle.

Un effort important doit être porté en direction de la recherche afin d'éviter la fuite de nos « cerveaux » car reproduire le savoir ne suffit pas. Il faut inventer. Inventer le monde de demain et garder à l'esprit une exhortation d'Albert Einstein : « on ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré »...



Le budget de l'État est déficitaire de façon quasi systématique depuis 1973 et la règle fixant le déficit maximum à 3 % du PIB ne sera évidemment pas respectée en 2020.

#### 4.1.4 La dette publique

Fin 2019, la dette publique s'établissait à 2 380 Md€. Fin 2020, elle est estimée à 2 650 Md€ et devrait représenter plus de 120 % de PIB alors que cette proportion n'était que de 20,8 % en 1980 !

Si les taux d'emprunt restent historiquement bas, la charge de la dette représente près de 37 Md€ en 2020. L'endettement de la France est supérieur à la moyenne de la zone euro.

#### 4.2 Le secteur public local

L'année 2019 a été pour la plupart des collectivités celle de la reconstitution des marges de manœuvre se traduisant par un investissement en hausse, favorisant le développement économique national, tout en ayant recours à l'emprunt de manière modérée.

Il a fallu plusieurs exercices au secteur local pour se remettre des décisions financières de l'État : d'abord le gel puis la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), ensuite l'exercice imposé plus récemment de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement en deçà d'un seuil fixé par l'État.

Les collectivités sont toutes confrontées aux conséquences multiples de la crise actuelle tant le champ de l'action publique est vaste.

Sur le seul plan financier, certaines communes craignent déjà pour le maintien du niveau de recettes promis par l'État.

En effet, la clause de sauvegarde annoncée le 29 mai dernier fixe le mécanisme de préservation du niveau de ressources à la moyenne des trois derniers exercices 2017-2019.

S'il est bien sûr préférable de sauver l'économie quitte à dégrader la dette, on peut légitimement se demander qui va rembourser cet « argent magique » dont le montant finit par donner le tournis.

Pour autant l'enveloppe initiale de 750 M€ paraît bien faible au regard des estimations de la mission Cazeneuve estimant aux alentours de 3 Md€ la perte potentielle.

Il ressort par ailleurs que le périmètre des ressources retenu serait restreint et le nombre de collectivités concernées loin des 12 à 13 000 initialement prévu.

Enfin la pérennité du mécanisme ne semble pas assurée. Les intercommunalités et les Régions se sont de leur côté fortement engagées dans l'aide aux entreprises en difficulté.

Les Départements, quant à eux, sont confrontés à la perspective de connaître un effet de ciseaux, par l'augmentation simultanée des dépenses d'interventions à caractère social et la baisse attendue des recettes.

Si l'accompagnement financier de l'État est à souligner et à améliorer, il doit rester ponctuel afin de rendre aux collectivités leur pleine et entière autonomie financière et fiscale.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Depuis 2015, les dépenses de fonctionnement sont en baisse régulière (0,9 % en 2016, 0,9 % en 2017, 0,9 % en 2018 et 0,5 % en 2019) grâce à l'attribution plus rationnelle des crédits et un suivi régulier et rigoureux de ce type de dépenses.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil départemental a honoré sa signature, puisque les termes du contrat financier signé avec l'État en juin 2018 ont été respectés.

Ainsi, avec une évolution annuelle des dépenses de fonctionnement retenues dans le périmètre du contrat inférieure à 1,2 % l'an, le Conseil départemental n'est pas financièrement pénalisé pour l'attribution des dotations 2020.

Il convient de rappeler qu'en raison de la crise sanitaire et des dépenses importantes auxquelles ont dû faire face les collectivités, le contrat financier est pour l'instant suspendu.

En tout état de cause, il devait connaître un toilettage pour son éventuelle reconduction et s'inscrivait de toute façon comme un simple prolongement de l'action anticipée et entreprise avec détermination par le Conseil départemental depuis 5 ans.

Sur la même période, la progression des recettes est plus rapide que celle des dépenses. L'accroissement soutenu du produit des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) compense la perte de recette de fonctionnement liée aux ponctions successives effectuées par l'État sur la DGF.

Il convient de rappeler en effet que pour le Conseil départemental ces ponctions se sont traduites par un manque à gagner cumulé de 139 M€ entre 2014 et 2019.

Avec un taux de progression des recettes de fonctionnement supérieur à celui des dépenses de fonctionnement, le Conseil départemental s'est éloigné, au fil des exercices, d'un effet de ciseaux.

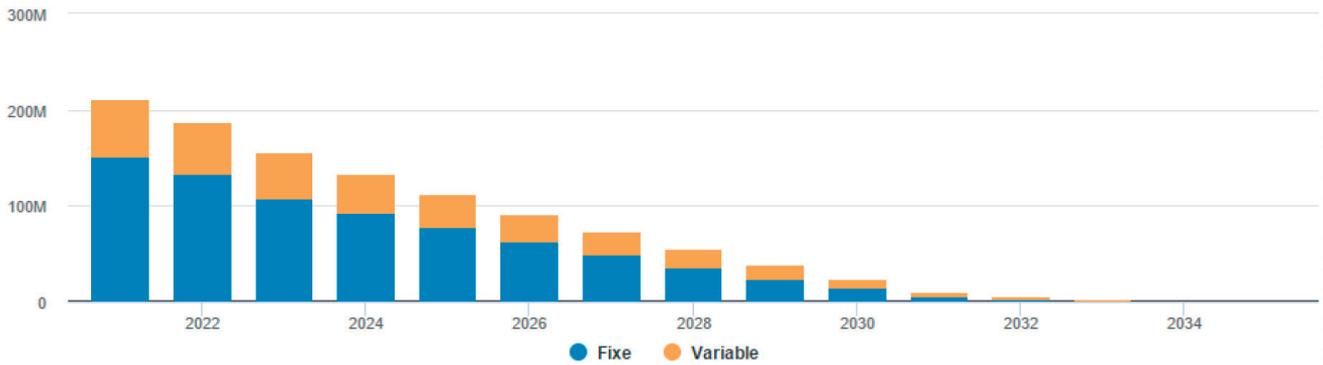
La gestion rigoureuse des deniers publics a permis d'améliorer le niveau d'épargne depuis 2015 :

- L'épargne de gestion est passée de 58,8 M€ fin 2015 à 90,0 M€ fin 2019,
- Agrégat financier majeur, l'épargne brute a progressé de 32,9 M€, passant de 53,5 M€ fin 2015 à 86,4 M€ fin 2019,
- L'épargne brute par habitant s'établit à 155 € contre 138 € à la moyenne des Départements de taille comparable,
- L'épargne nette s'établit à 60,8 M€ fin 2019 contre 30,5 M€ fin 2015,
- La reconstitution de l'épargne permet de réduire depuis 2015 l'endettement du Conseil départemental.

Fin 2019, l'encours de dette s'élève à 183,2 M€ contre 213,5 M€ fin 2015, soit une réduction de l'encours de 30,3 M€.

En 2019, la dette par habitant est de 328 € contre 437 € à la moyenne des Départements de même strate.

Extinction de l'encours



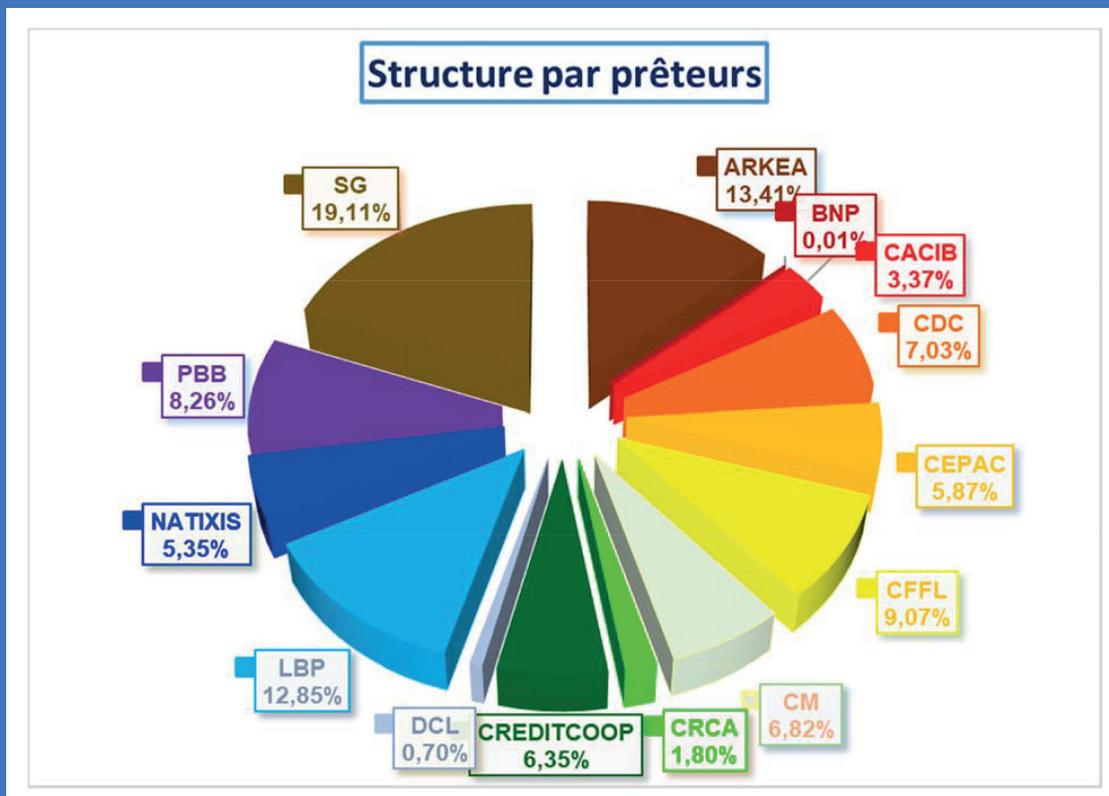
La part des emprunts à taux fixe représente les deux tiers de la dette, et par différence, les emprunts à taux variables un tiers de l'encours.

Le taux moyen après couverture des emprunts est de 1,9 % fin 2019 et connaît une diminution ces dernières années en raison de la baisse des taux d'intérêts et de la gestion active de la dette.

Tous les emprunts du Conseil départemental sont classés en 1A sur le tableau de la charte Gissler qui permet de mesurer le degré d'exposition d'une dette.

La dette est répartie auprès de 14 établissements bancaires. Cette situation permet de travailler avec la plupart des établissements bancaires et, par-delà, contribue à minimiser les risques.

La dette ne présente aucun risque au regard de cette charte.



Le Conseil départemental améliore encore en 2019 sa capacité de désendettement qui est de 2,1 années contre 4,1 années à la moyenne des Départements de même strate.

Ce bon résultat d'ensemble de la situation financière du Conseil départemental est le fruit d'un travail de longue haleine entrepris depuis 2015. Cette action visant à dépenser mieux tout en optimisant nos financements devra être prolongée pour les mois et années à venir.

Le Conseil départemental jouit d'une situation financière que beaucoup d'autres collectivités pourraient lui envier.

Ses fondamentaux financiers restent de bonne facture et devraient permettre au Conseil départemental de mieux atténuer les effets de la crise actuelle, dont les retombées se traduiraient dès 2021 par une détérioration de l'épargne.

Au demeurant, les projections financières par nature sujettes à interprétation, sont à appréhender, plus encore cette année, avec prudence tant l'évolution de la situation actuelle est incertaine. Les hypothèses ayant conduit à l'élaboration de la présente prospective financière sont donc susceptibles de mises à jour plus régulières.

En tout état de cause, un scénario même très prudent, nous permet d'être encore ambitieux et optimiste pour la réalisation des politiques publiques développées plus avant.

## PROSPECTIVE FINANCIÈRE

D'année en année, la myopie budgétaire et financière s'aggrave à cause d'éléments exogènes qui s'imposent à chaque entité publique ou privée qui se livre à cet exercice de prospective.

Ces éléments extérieurs peuvent très rapidement mettre à mal des fondamentaux financiers pourtant consolidés au fil temps. La crise actuelle nous le rappelle cruellement au quotidien.

L'acuité financière s'est considérablement réduite. S'il était encore envisageable, voici une quinzaine d'années, de réaliser une analyse financière prospective sur le temps d'un mandat sans avoir à faire régulièrement des ajustements, force est de constater que cette époque est révolue.

Il faut désormais accepter que la vérité du jour a peu de chance d'être celle du lendemain.

Au moins, cette situation renforce-t-elle la capacité à l'anticipation et à la réactivité.

Ces deux qualités sont indispensables pour la conduite d'une collectivité telle qu'un Département, parfois empreint d'une inertie propre aux structures de taille importante.

Au demeurant, et compte tenu de ces incertitudes, une différence existera toujours entre les anticipations, fussent-elles fouillées et régulièrement mises à jour, et les réalisations.

Prenant en compte les différents éléments de contexte actuel ainsi que la situation financière intrinsèque du Conseil départemental fin 2019, l'analyse prospective 2021-2023 repose sur les principales hypothèses suivantes.

## ■ EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de la réforme fiscale visant à supprimer la taxe d'habitation, les Départements vont perdre dès 2021, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des communes. Une recette de substitution, assise sur la TVA, sera versée pour un montant basé sur l'assiette foncière 2019 afin de neutraliser les éventuelles augmentations de taux en 2020.

Sans éléments précis sur la dynamique du produit de remplacement, l'équivalent du produit de taxe foncière perçu en 2020 par le Conseil départemental de Vaucluse est reconduit pour la période 2021/2023.

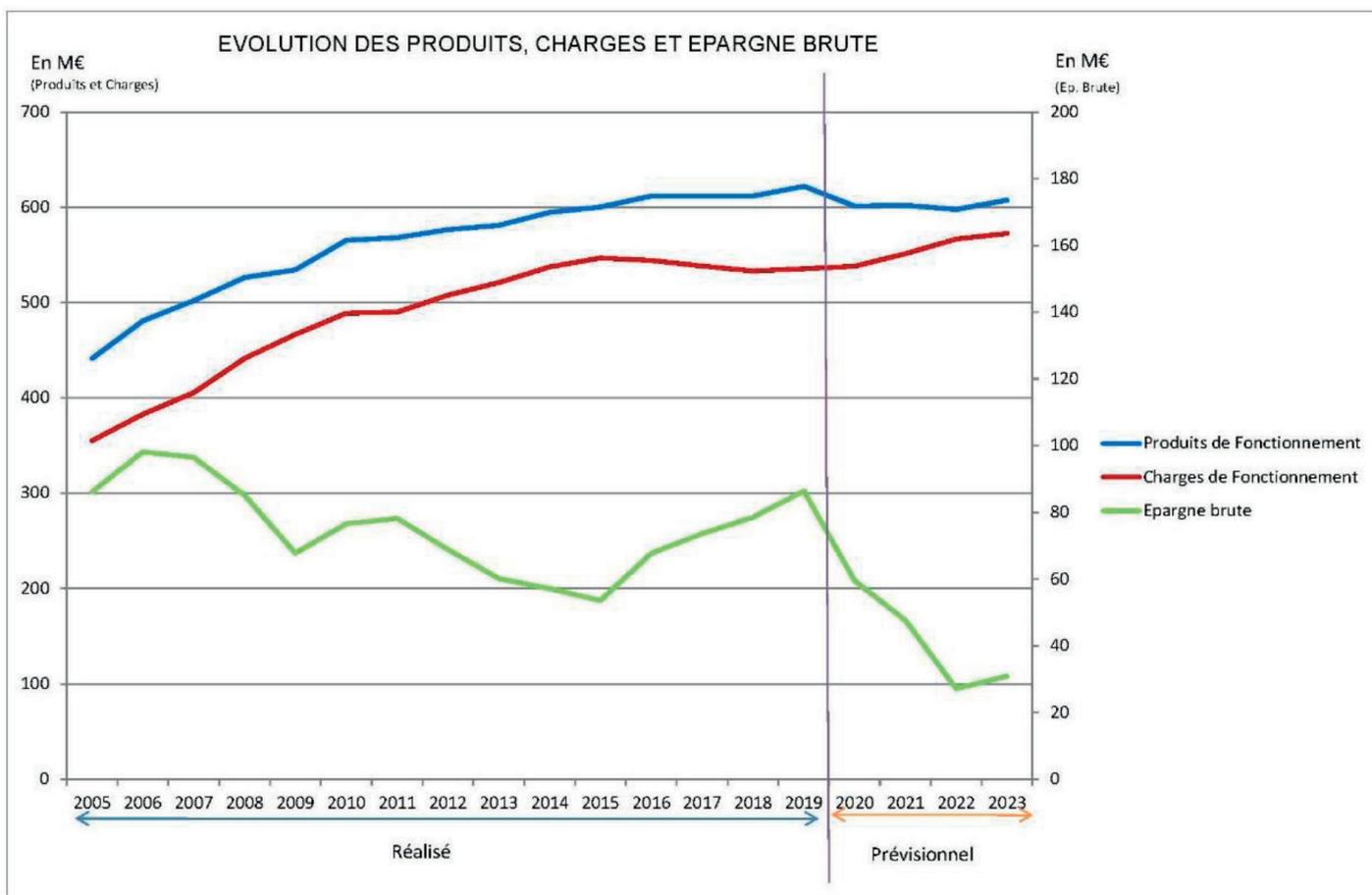
Le produit des DMTO serait proche de 100 millions d'euros en 2021. Il est également attendu à 100 millions d'euros en 2022 puis 105 millions d'euros en 2023, les experts s'accordant sur un rebond pour les deux années à venir.

Ces éléments tiennent compte du mécanisme d'avances remboursables de DMTO mis en place par le Gouvernement à destination des Départements ayant enregistré des baisses notoires en termes de recettes de DMTO au titre de 2020.

Le contrat financier étant suspendu pour une durée non déterminée, la DGF serait maintenue à son niveau de 2020 pour les 3 exercices à venir.

Le manque de visibilité concernant l'évolution du produit des DMTO dans les mois à venir, ainsi que l'évolution non encore connue de la ressource amenée à remplacer la taxe foncière sur les propriétés bâties, conduisent à une anticipation extrêmement prudente des recettes de fonctionnement sur la période 2021/2023.

Dans le même temps, les dépenses d'intervention à caractère social augmentent plus rapidement que les recettes de fonctionnement.



## ■ EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général sont attendues en repli de 0,03 % par an sur la période 2021-2023.

Les charges de personnel progresseraient de 0,5 % entre 2021 et 2023.

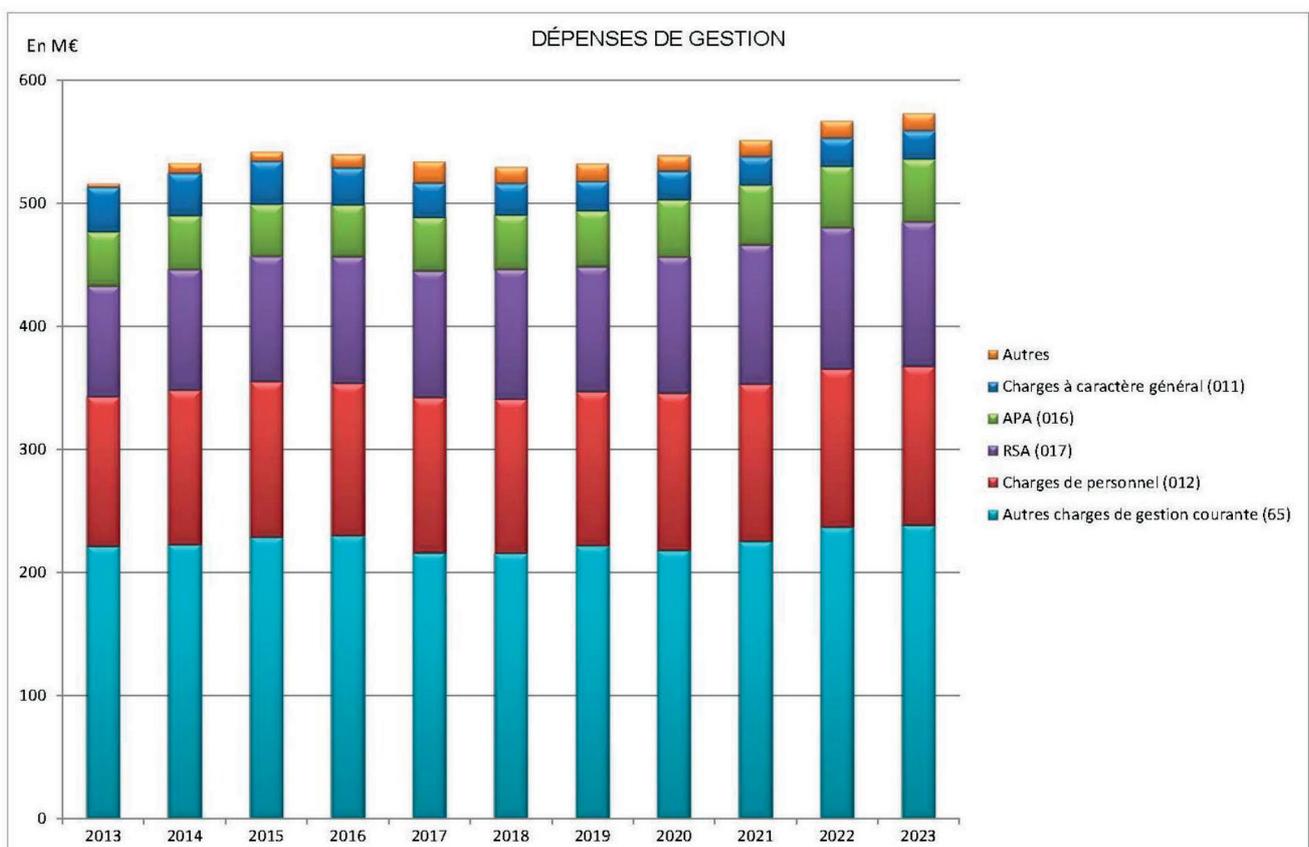
Les dépenses relatives aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) sont attendues en progression moyenne de 2,5 % l'an.

La crise sanitaire a engendré dès l'exercice 2020 des dépenses supplémentaires en investissement comme en fonctionnement (ordinateurs et téléphones portables pour favoriser le télétravail, masques, gel et autres

matériels visant à s'assurer la protection tant des agents que l'ensemble des personnes accompagnant les personnes âgées...).

Il sera possible, après en avoir fait le recensement en fin d'année, d'en étaler budgétairement la charge sur plusieurs exercices.

Au-delà de ces dépenses que nous espérons tous ponctuelles, la maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée depuis 2015 doit être poursuivie afin de préserver, au mieux, le niveau d'autofinancement et permettre au Conseil départemental de poursuivre sa politique ambitieuse en matière d'investissement.



La répartition des différents postes de charges de gestion est stable sur la période observée.

## ■ EN RECETTES D'INVESTISSEMENT

Directement liées au volume des dépenses d'équipement, les recettes de subvention resteraient stables sur la période 2021/2023, du fait, notamment de la participation de l'Europe, de l'Etat, de la Région, et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) au financement des investissements du Très Haut Débit (THD).

Les services du Conseil départemental resteront, comme les années précédentes, vigilants pour dynamiser ces recettes, la participation financière de nos partenaires permettant un moindre recours à l'emprunt.

## ■ EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La baisse prévisible et conjoncturelle de l'autofinancement pour les années à venir doit conduire à non seulement continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement mais également à rechercher toujours plus de financements et trouver des voies nouvelles de partenariat.

Dès le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental s'est fortement investi pour la survie des entreprises en difficulté, la sauvegarde des emplois, l'accompagnement des personnes en situation précaire.

Pour aller plus avant et au-delà de notre continuité stratégique, et pour participer à sa mesure à l'effort visant à relancer l'activité économique, le Conseil départemental présentera prochainement

plusieurs grands projets et actions d'un montant total de 12 millions d'euros.

Les crédits nécessaires à leur réalisation seront intégrés dans le budget primitif 2021.

Compte tenu de ces mesures nouvelles et du déploiement toujours en cours du Très haut Débit (THD), le volume des dépenses d'équipement attendu devrait être de l'ordre de 114 millions d'euros en 2021, 113 millions d'euros en 2022 et 101 millions d'euros en 2023.

Sur la période 2021/2023, le volume moyen des investissements s'élèverait à un peu plus de 109 millions d'euros par an.

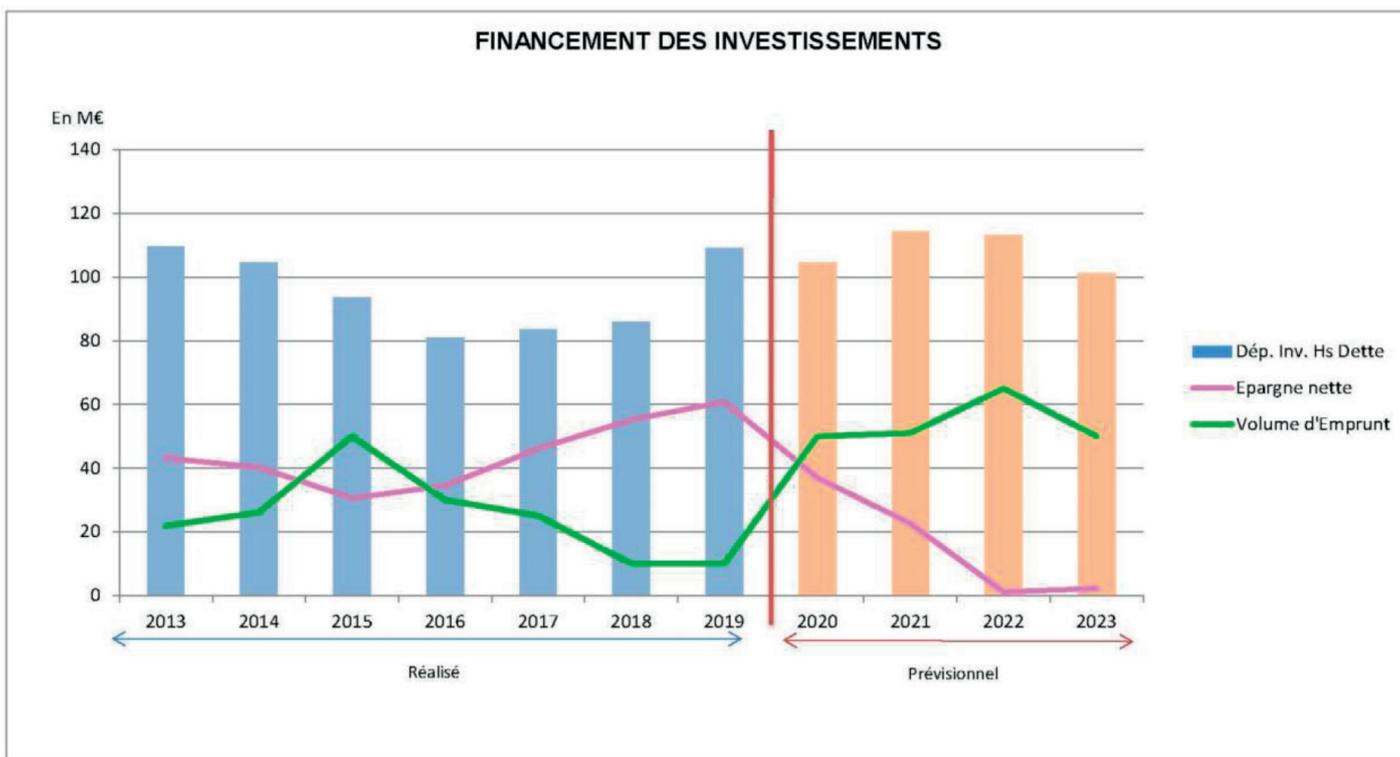


*Suppression du PN 15 à Cavaillon/Isle sur la Sorgue*

## ■ LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGÉS PAR POLITIQUE PUBLIQUE

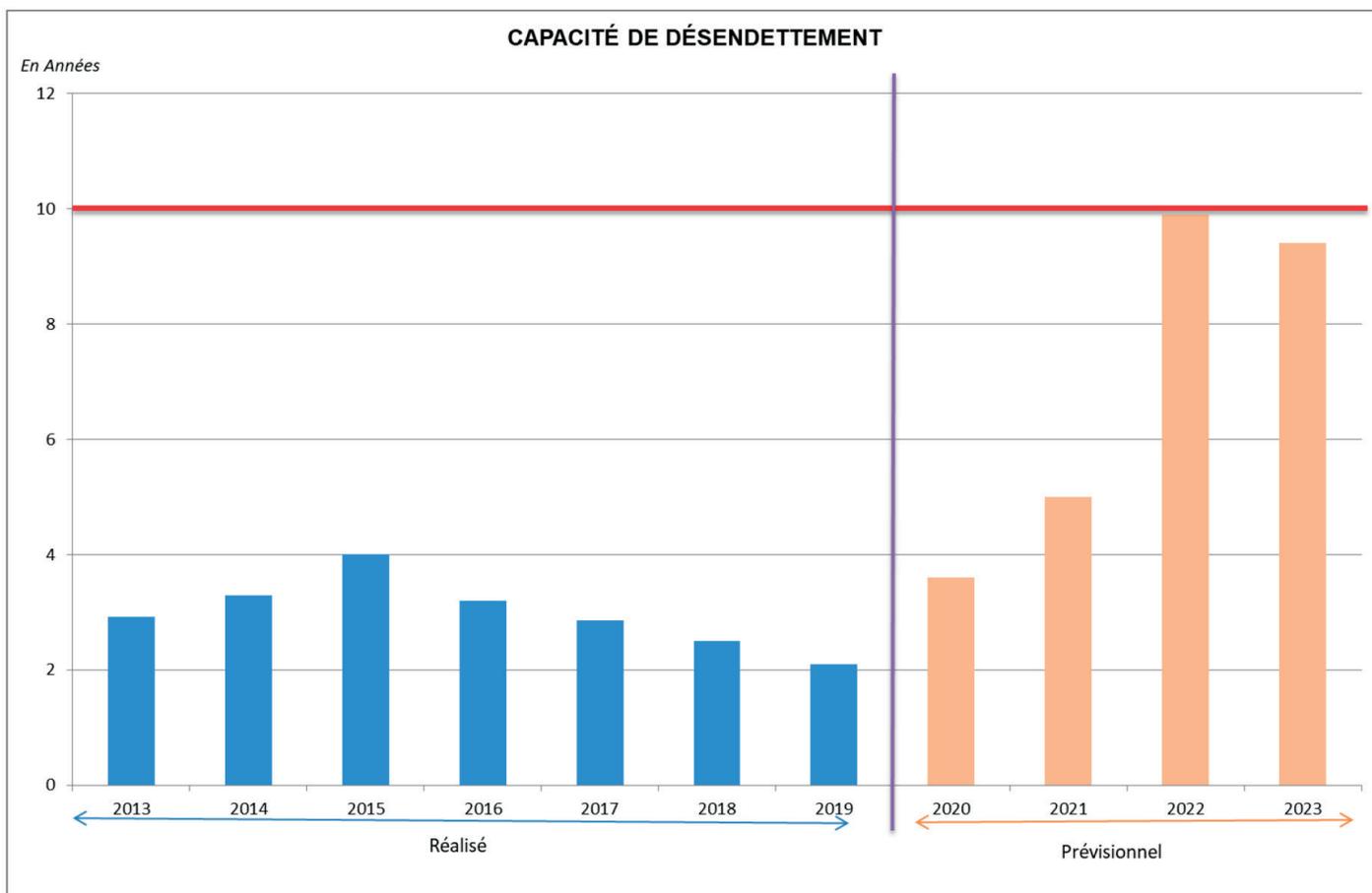
Politiques publiques	Reste à financer antérieur (AP – CP réalisés)	2021		2022	2023	Au-delà de 2023
		AP	CP	CP	CP	CP
Habitat	17,7	4,2	2,2	3,9	3,4	7,9
Environnement	22,7	5,9	3,1	3,1	2,3	4,5
Sport et Education Populaire	2,3	1,5	1,0	0,0	0,0	0,0
Culture et Patrimoine	1,6	0,6	0,5	0,5	0,2	0,0
Collèges	2,8	25,3	10,7	11,0	4,8	0,0
Transports	1,3	0,0	0,7	0,5	0,1	0,0
Aménagement et Développement du Territoire	120,7	15,6	17,2	32,4	24,2	23,5
Routes	233,5	16,0	45,8	61,4	74,6	100,7
Protection civile	2,1	0,0	2,1	2,1*	2,1*	2,1*
Patrimoine Bâti	168,7	54,7	24,6	34,3	50,3	114,6
<b>TOTAL</b>	<b>573,4</b>	<b>123,8</b>	<b>107,9</b>	<b>149,2</b>	<b>162,0</b>	<b>253,3</b>

\* Sous réserve des termes de la nouvelle convention en cours de renouvellement



En raison de la baisse anticipée du niveau de l'épargne, il est prévu un financement par l'emprunt un peu plus prononcé pour financer les investissements.

Bien évidemment, le recours à l'emprunt se fera, le moment venu, en fonction, non pas du présent scénario très prudent, mais de l'évolution au fil de l'eau des données réelles.



Compte tenu des hypothèses très prudentes quant à l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement, l'épargne diminue et, à volume d'investissement équivalent, le recours à l'emprunt augmente.

Résultat du ratio comparant l'endettement à l'épargne, la capacité de désendettement se dégraderait par rapport à la situation actuelle.

Pour autant, ce ratio resterait acceptable au regard de situations bien plus dégradées, qui placent dès aujourd'hui beaucoup de collectivités sous l'examen attentif des autorités de contrôle telles les Préfectures, les Directions Départementales des Finances Publiques ou des Chambres Régionales des Comptes.

En M€	BP 2020	Prévisions BP 2021	%Evolution
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>599,4</b>	<b>602,1</b>	<b>0,5%</b>
- Dont fiscalité locale et indirecte	429,2	428,2	-0,2%
- Dont dotations et participations	152,0	155,6	2,4%
- Dont autres recettes	18,2	18,3	0,5%
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>34,0</b>	<b>46,1</b>	<b>35,6%</b>
- Dont FCTVA	9,5	11,3	18,9%
- Dont subventions d'investissement	21,6	31,1	44,0%
<b>Emprunts (y compris Revolving)</b>	<b>48,6</b>	<b>54,3</b>	<b>11,7%</b>
- Dont Emprunts	40,0	51,0	27,5%
- Dont Revolving	8,6	3,3	-61,6%
<b>Recettes totales</b>	<b>682,0</b>	<b>702,5</b>	<b>3,0%</b>
En M€	BP 2020	Prévisions BP 2021	%Evolution
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>542,3</b>	<b>559,6</b>	<b>3,2%</b>
Dépenses de gestion	538,8	556,1	3,2%
- Dont dépenses d'aide sociale	188,1	186,6	-0,8%
• Dont APA	45,6	47,1	3,3%
• Dont PCH	13,7	15,4	12,4%
• Dont subventions politique aide sociale	2,8	3,5	25,0%
- Dont dépenses d'insertion	111,2	123,1	10,7%
* Dont Allocations RSA	103,5	113,0	9,2%
* Dont subventions politique insertion	2,6	3,6	38,5%
- Dont dépenses de personnel	128,9	130	0,9%
- Dont subventions de fonctionnement	12,7	12,3	-3,1%
- Dont cotisation au SDIS	33,6	34,0	1,2%
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>107,0</b>	<b>114,3</b>	<b>6,8%</b>
- Dont équipement direct	67,4	86,0	27,6%
- Dont équipement indirect	39,5	28,2	-28,6%
<b>Emprunts (y compris Revolving)</b>	<b>32,7</b>	<b>28,6</b>	<b>-12,5%</b>
- Dont Emprunts	21,5	24,5	14,0%
- Dont Revolving	11,2	4,1	-63,4%
<b>Dépenses totales</b>	<b>682,0</b>	<b>702,5</b>	<b>3,0%</b>

# ÉLÉMENTS LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

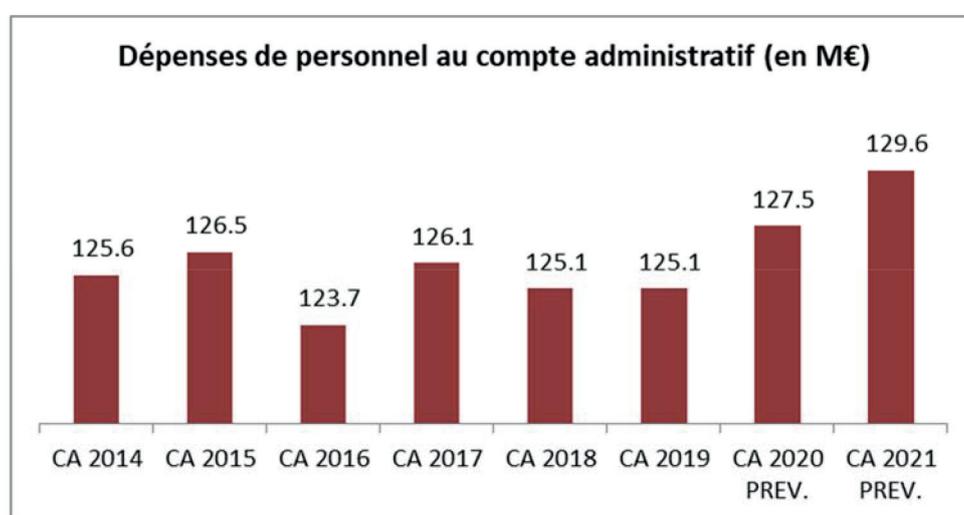
## ■ ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE ET EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

La réalisation des dépenses de personnel passe de 125,1 M€ en 2019 à 127,5 M€ en 2020 (en prévisionnel).

En 2021, les frais de personnel, évalués à 129,6 M€, seront notamment impactés par les ajustements du régime indemnitaire pour les cadres d'emplois qui n'ont pas été transposés dont celui des adjoints techniques des établissements d'enseignement.

Ils intègrent également le versement d'une prime de précarité destinée aux agents contractuels et la création d'au moins 6 postes d'apprentis.

Les recrutements de titulaires planifiés en 2018-2019 se sont concrétisés au cours de l'année 2020, notamment sur les métiers en tension (travailleurs sociaux, informaticiens), dans le respect des limites fixées par la cartographie des postes.



## ■ ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS

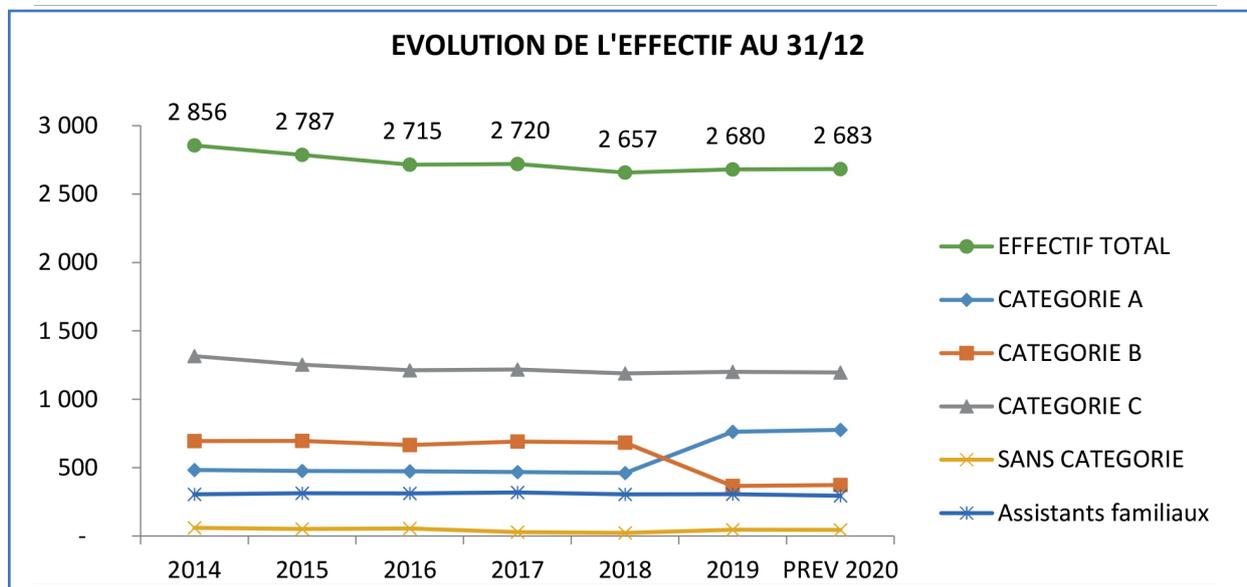
En M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	PREV 2020	PREV 2021
Traitements des fonctionnaires	52.77	54.04	53.17	54.58	54.56	54.53	55.00	55.01
NBI	0.75	0.83	1.17	1.03	0.99	1.01	1.00	1.00
Régime indemnitaire des fonctionnaires	17.31	17.43	16.54	16.46	17.43	17.48	18.04	18.04
dont : Heures supplémentaires	0.65	0.68	0.64	0.68	0.70	0.68	0.53	0.68
Rémunérations des contractuels	5.45	4.86	3.71	3.63	3.39	4.00	4.56	4.56

## ■ ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

L'effectif, en baisse depuis 2015, tend à se stabiliser en 2020.

Au 31 juillet 2020, l'effectif total rémunéré était de 2 638 agents, dont 2 158 fonctionnaires et 480 agents contractuels (dont 295 assistants familiaux).

Le recrutement d'environ 70 fonctionnaires est planifié d'ici à la fin de l'année, en vue du remplacement des départs à la retraite et afin de préserver la qualité du service public.



Il convient de noter que le nombre de départs à la retraite a été relativement stable sur la période de 2016 à 2020.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	MOYENNE
51	71	65	59	64	67	71	64

Pour 2021, 50 départs à la retraite sont d'ores et déjà planifiés.

## ■ LE TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail des agents du Conseil départemental de Vaucluse a été impacté en 2016 par la régularisation du nombre de jours de congés annuels (25 pour un temps plein), la suppression des jours de fermeture « Président » et de la fin des 3 jours d'autorisation sans certificat médical.

Ces dispositions ont permis de fixer le temps de travail à 1 600 heures par an et par équivalent temps plein.

Dans le cadre de la démarche engagée par la collectivité sur la transition numérique, un logiciel de gestion du temps de travail sera mis en place en 2021.

## ■ L'ABSENTÉISME

La mise en place du jour de carence en janvier 2018 a impacté le taux d'absentéisme.

La tendance se confirme en 2019 et en 2020.

Le nombre d'arrêts de travail a diminué, tandis que le nombre de jours par arrêt au titre de la maladie ordinaire a augmenté.

Une réflexion sur des mesures de prévention visant à limiter l'absentéisme et à favoriser le maintien dans l'emploi sera engagée dans le respect des obligations de la collectivité sur l'égalité professionnelle hommes femmes.



2

**DES POLITIQUES  
VAUCLUSIENNES TOURNÉES  
VERS L'AVENIR**

COLLEGE VOLTAIRE

## « PLUS EN AVANT », UN PLAN DE RELANCE VOLONTARISTE POUR LE VAUCLUSE

*A l'heure où notre pays connaît les premières répercussions sociales, économiques et humaines dues au COVID 19, le Conseil départemental de Vaucluse lance un plan unique dans l'histoire de notre territoire, afin de limiter les impacts négatifs de cette crise sanitaire sur le quotidien de nos concitoyens.*

*Cette initiative volontariste intitulée « Plus en avant » aura pour vocation de contribuer activement, par l'investissement, à la relance du développement et de l'emploi dans le Vaucluse. Ainsi, près de 12 M€ viendront irriguer l'économie locale à travers le soutien aux collectivités vauclusiennes et aux projets à destination des plus fragiles d'entre nous.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

- **Le renforcement du soutien aux communes, aux Établissements publics de Coopération Intercommunale et aux Parcs Régionaux**  
Ce sont près de 4 M€ qui seront mobilisés dans les prochains mois afin de venir en aide aux collectivités locales vauclusiennes dont les projets s'inscrivent dans une démarche de transition climatique, écologique et sociétale.  
Ce dispositif vient en complément de la contractualisation départementale et de la stratégie « Vaucluse 2025-2040 » en vue de soutenir plus fortement nos territoires de proximité, durant cette crise.
- **Le soutien aux acteurs du logement en Vaucluse**  
En plus du dispositif Départemental en Faveur de l'Habitat, les bailleurs sociaux du Vaucluse, bénéficieront d'une enveloppe supplémentaire de 4 M€, prévue au plan de relance, afin de promouvoir le développement durable, de lutter contre la précarité énergétique et de renforcer le lien social entre les habitants.
- **L'aide aux 57 Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) vauclusiens**  
À travers la mise en place d'un budget participatif dédié aux établissements vauclusiens, le Conseil départemental de Vaucluse, entend soutenir les EHPAD du territoire.
- **La mise en place d'un budget participatif à destination des 54 collèges du Vaucluse**  
Les collèges publics et privés du Vaucluse bénéficieront d'un soutien supplémentaire d'1,62 M€ destinés à les aider dans la réalisation de leurs projets en lien avec les politiques publiques du Conseil départemental.
- **L'accélération du développement des usages et services du numérique**  
Au regard des efforts entrepris par la collectivité ces dernières années sur le déploiement du THD sur le territoire vauclusien, et de la conjoncture actuelle, le Conseil départemental souhaite garantir l'accès aux services en ligne à tous les publics.  
Ce plan d'un montant de 400 000 € est destiné au secteur associatif mobilisé sur les questions de la médiation et de l'inclusion numérique, aux structures publiques et parapubliques ainsi qu'aux EPCI en vue de promouvoir et développer la télémédecine et le télé-enseignement sur notre département.

### CHIFFRES CLÉS

- **7 000 000 €**, soit le montant alloué par le Conseil départemental pour la première phase du plan « Plus en avant » sur 2021.
- **12 000 000 €**, soit le montant total alloué par le Conseil départemental au Plan de relance, sur les trois prochaines années afin de garantir le développement et l'emploi sur notre territoire.



## PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Le Conseil départemental poursuit ses actions en faveur de la promotion d'un cadre favorable à l'activité économique et du développement de l'attractivité territoriale et touristique.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Le Schéma Départemental de Développement Touristique (SDDT) 2020-2025

Le SDDT 2020-2025, soumis à l'approbation des élus départementaux à la séance de novembre 2020, fera l'objet d'une déclinaison opérationnelle à compter de l'année 2021.

Construit en lien étroit avec l'agence Vaucluse Provence Attractivité (VPA) et les acteurs du tourisme, il se décline en 14 fiches actions visant à dynamiser l'attractivité touristique du Vaucluse.

#### ■ Un dispositif en faveur de la structuration d'une filière «randonnée» en Vaucluse

Le Conseil départemental poursuivra son ambition de positionner le Vaucluse comme une destination randonnée d'excellence et un territoire inscrit dans une politique de développement de la filière «randonnée».

Un plan d'action sera décliné pour favoriser la mise en avant de cette filière à faible impact environnemental.

#### ■ Le Schéma Départemental Vélo (SDV) 2019-2025

L'ambition demeure d'accompagner la densification du réseau d'itinéraires : appels à projets en matière de stationnement vélo et d'aménagements cyclables.

En partenariat avec l'agence Vaucluse Provence Attractivité et les Parcs Naturels Régionaux, il s'agit de valoriser les itinéraires «VTT» mis en place dans le Ventoux et le Luberon.

#### ■ La mise en oeuvre du dispositif actualisé en faveur des parcs et quartiers d'activités

La poursuite de la mise en oeuvre du nouveau dispositif Ecoparc+ Vaucluse, lié au label régional Parc+, soutenant des parcs et quartiers d'activités économiques de qualité, permettra d'encourager de nouvelles études et projets en faveur de la requalification de zones et de friches.

#### ■ Le soutien au développement rural

Au travers du Programme de Développement Rural - LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale), le Conseil départemental continuera d'apporter son soutien aux projets inscrits dans les 3 territoires bénéficiaires : Haute-Provence Luberon, Ventoux et Pays «Une Autre Provence».

#### ■ L'aide aux investissements des industries agroalimentaires

Le soutien aux investissements des industries agroalimentaires sera poursuivi en 2021 en complément des aides attribuées par la Région (renouvellement prévu de la convention fixant les conditions d'intervention complémentaire en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et de la pêche).

La nouvelle période de programmation du Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural (FEADER 2021-2027) débutera en 2021.

## CHIFFRES CLÉS

- **1,3 Md€** de chiffre d'affaires pour le secteur du tourisme
- Plus de **20,3 millions de nuitées** par an
- Plus de **4 millions de touristes** par an dont plus de 40% de touristes étrangers
- **2 millions de visiteurs** pour les sites et monuments principaux du Vaucluse
- **41 associations financées** dans le domaine du tourisme et du marketing territorial (2019)
- **10 entreprises agroalimentaires** ont bénéficié du soutien du Conseil départemental pour un montant de **387 029 €**



## SOUTENIR L'EXCELLENCE AGRICOLE

*L'agriculture constitue un élément fort de l'identité vaclusienne. Le Conseil départemental continuera d'y apporter son soutien en portant des actions en faveur de son développement : agritourisme, agro-écologie, circuits courts, irrigation, pastoralisme, foncier agricole...*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à vocation sociale et éducative

Le Conseil départemental est lauréat de l'appel à projets du Ministère de l'Agriculture pour l'élaboration d'un PAT à vocation sociale et éducative avec une subvention Etat (50 000 €).

Co-construit avec les partenaires agricoles et de l'action sociale, ce PAT aura pour objectif de permettre l'accès à une alimentation saine et de qualité aux publics fragiles.

En 2021, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) permettra de finaliser le plan d'action et des opérations tests de type « paniers solidaires » seront menées.

#### ■ Le développement de l'agro-écologie

Dans le domaine agricole, le Conseil départemental poursuivra son soutien aux structures qui développent l'agritourisme, la recherche et le développement des pratiques agricoles en faveur de l'environnement (agro-écologie).

Un nouvel appel à projets « graines d'avenir » 2021 aidera les investissements de modernisation durable dans les exploitations agricoles.

#### ■ L'aide à la reconquête des friches agricoles

Le nouveau dispositif d'aide à la reconquête des friches agricoles sera mis en oeuvre.

L'opération d'aménagement foncier de la plaine de Pertuis aboutira au projet de réorganisation parcellaire avec étude d'impact environnemental.

Les études et procédures foncières agricoles pour la suppression du Passage à Niveau PN15 de la RD900 seront menées.

Une étude d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental sera lancée à Orange liée à la déviation de la RN7.

#### ■ Le soutien aux Associations Syndicales Autorisées (ASA)

Le Conseil départemental restera engagé dans le soutien aux structures gestionnaires des irrigations agricoles. Il participera à la modernisation des réseaux gérés par les ASA en prenant en compte les enjeux actuels (changement climatique et économie d'eau).

Dans le cadre du plan de relance « Plus en Avant », une Autorisation de Programme (AP) supplémentaire de 270 000 € permettra de financer davantage de projets et de mobiliser des cofinancements complémentaires des territoires (Communes et EPCI).

#### ■ La stratégie départementale en matière d'irrigation à l'horizon 2028

Le Conseil départemental souhaite accompagner le développement d'une agriculture moderne, durable et respectueuse de l'environnement confrontée aux changements climatiques et plus particulièrement aux besoins en eau.

Une étude prospective en matière d'irrigation est en cours avec la réalisation, en 2020, de l'état des lieux des périmètres irrigués, le recensement des opérations programmées et la définition des besoins en eau.

#### ■ Le développement des circuits courts

Les efforts pour le développement des circuits courts et l'approvisionnement de la restauration collective des collèges en produits locaux (plateforme AGRILocal84), la préservation du pastoralisme en lien avec l'entretien des espaces ruraux contre le risque incendie seront poursuivis.

### CHIFFRES CLÉS

- 115 tonnes de productions locales vendues via la plateforme Agrilocal84 en 2019



## METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE AMBITIEUSE

*Le Conseil départemental décline son schéma départemental Patrimoine et Culture dans les dispositifs en faveur du Patrimoine et de la Culture ainsi qu'au travers d'une ingénierie plurielle des services.*

*Le Conseil départemental s'engage concrètement dans l'accès pour tous à la culture par l'activité de ses deux salles de spectacles.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Le partage de la culture et le soutien aux acteurs culturels

Après une année désastreuse pour le secteur culturel, le dispositif départemental en faveur de la Culture sera pleinement mobilisé. Le volet 2 permet de soutenir les partenariats, la professionnalisation des enseignements et l'accès aux enseignements artistiques à tout public, atout pour les générations futures.

Une 2<sup>ème</sup> saison culturelle éclectique animera le Centre départemental de Rasteau alors que l'Auditorium Jean Moulin rénové, déclinera une programmation expérimentale signée du Conseil départemental.

#### ■ L'archéologie au service de la connaissance du territoire vaclusien

Le service d'archéologie poursuivra ses missions d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) et d'étude du bâti.

Le dossier d'habilitation, déposé en début d'année, sollicitera l'extension de la compétence du service à intervenir sur les périodes protohistorique et moderne.

La formalisation des collaborations et partenariats avec les principaux acteurs scientifiques sera poursuivie afin de garantir l'intégration des résultats obtenus par le service dans la recherche régionale.

#### ■ Une nouvelle ambition pour les archives

Le maître d'oeuvre du futur pôle départemental de recherche et de conservation du patrimoine vaclusien réalisera les premières esquisses du nouveau bâtiment, pour un avant-projet sommaire à l'horizon 2021.

En parallèle, une réflexion sur le devenir du palais des Papes sera engagée ainsi que le prototypage du futur système d'archivage électronique départemental et la poursuite de la numérisation et de la mise en ligne des ressources archivistiques.

#### ■ La conservation et la valorisation du patrimoine

Les musées affirmeront leur présence sur les supports numériques en accroissant les exports des données de leurs collections sur la base nationale Joconde.

Leur offre culturelle sera particulièrement soutenue avec quatre expositions présentées dont le premier chapitre des Mémoires républicaines en Vaucluse.

Des événements de médiation accompagneront la programmation 2021, Plein les yeux. Quatre nouvelles communes seront expertisées dans le cadre de la mission inventaire.

### CHIFFRES CLÉS

- **23 693** visiteurs dans les musées dont **9 368** Vauclusiens et **7 407** scolaires
- **78** événements dans les musées
- **294** objets et édifices inventoriés **2 038** élèves reçus par le service éducatif des Archives départementales et **122 319** visiteurs
- **9311** élèves bénéficiaires des aides aux écoles de musique
- **612 862** vues sur le site « métier » [archives.vaucluse.fr](http://archives.vaucluse.fr)
- **230** subventions accordées aux acteurs culturels sur 294 demandes (soit 78,2 %)
- **130 000 €** de recettes au titre de la prise en charge des diagnostics d'archéologie préventive



## METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE AMBITIEUSE

Le Conseil départemental poursuit son soutien aux communes et aux EPCI, son rôle de conseil et d'expertise auprès des bibliothèques du territoire, ainsi que la formation des acteurs de terrain.

L'offre de ressources numériques et d'actions partagées à destination de différents publics sont menées.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Le soutien aux communes et EPCI

Le Conseil départemental poursuit son soutien à la construction ou à l'extension de bibliothèques, à l'aménagement mobilier, à l'informatisation, au développement d'usages numériques, à l'acquisition d'un véhicule dédié à la circulation de documents dans le cadre d'un réseau de bibliothèques et à l'embauche de professionnels de bibliothèques.

#### ■ Des actions spécifiques en direction de la jeunesse

Afin de développer le goût de la lecture pour les adolescents, le Conseil départemental organise :

- « Les ados et la lecture, toute une histoire » une rencontre entre professionnels de l'Education Nationale, des bibliothèques et de l'animation avec un spécialiste de la lecture,
- L'opération « Tous à la page », qui développe avec des associations locales des ateliers d'écriture dans les collèges restituant la pratique de l'écriture.

#### ■ Un partenariat avec l'État renforcé

Le Conseil départemental met en oeuvre des actions transversales à destination de publics particuliers, au travers d'un Contrat Territoire Lecture (CTL), un Contrat Départemental Lecture Itinérance (CDLI) et le dispositif « Premières Pages », labellisation par l'État d'une politique volontaire et ambitieuse à destination de la petite enfance.

#### ■ La promotion du livre et de la lecture

Il s'agit d'accompagner des actions ayant trait au livre et/ou à la lecture, initiées à travers tout le département soit par des communes, soit par des associations.



### CHIFFRES CLÉS

- **102** communes desservies par le Service Livre et Lecture.
- **9 210** documents achetés et mis à la disposition du réseau.
- **3 220** abonnés aux ressources numériques.
- **26 737** visites sur le site Portail.
- **15 332** réservations en ligne.

## PROMOUVOIR UN VAUCLUSE CONNECTÉ

L'ambition du Conseil départemental est formalisée dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) : un territoire 100 % THD. En 2021, le déploiement de la fibre optique sera en voie d'achèvement et des actions en faveur du développement des usages et services numériques seront déployées.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La mise en oeuvre du SDTAN

Elle s'intensifiera visant à la convergence des divers dispositifs au profit d'un territoire «100% THD».

En zone d'intervention publique, l'achèvement de la construction des prises du second plan de déploiement permettra la commercialisation de plus de 116.000 prises.

En zone d'intervention privée, la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements (CPSD) avec les opérateurs Orange et SFR définit une finalisation de la couverture FTTH « Fibre optique jusqu'au domicile » progressive jusqu'en 2022, en lien avec les EPCI pour les 46 communes restantes.

#### ■ L'observatoire de la transformation numérique du Vaucluse

Le Conseil départemental s'engagera en 2021 dans la mise en place de l'observatoire de la transformation numérique du Vaucluse.

#### ■ Le soutien à la médiation et l'innovation numérique

A travers le dispositif en faveur des usages et services numériques, le Conseil départemental mènera différentes actions :

- création et animation d'un réseau des acteurs de la médiation numérique,
- soutien à l'animation d'ateliers collectifs de médiation numérique,

- mise en place d'un fonds de soutien aux actions innovantes en matière d'usages numériques permettant de rapprocher les habitants des services et accompagnement utiles à leur vie quotidienne,
- mise en oeuvre du volet usages et services numériques du SDTAN.

#### ■ Un réseau WIFI touristique départemental

En 2021, le Conseil départemental déploiera un réseau de bornes wifi sur les principaux sites touristiques du territoire.

L'objectif est de mailler les sites d'intérêts via une infrastructure de télécommunication sans fil afin d'apporter un accès gratuit à Internet très sollicité par les visiteurs, couplée à un outil de promotion touristique des atouts du Vaucluse autour d'une web application dédiée.

#### ■ Un projet de Cloud «public»

Le Conseil départemental étudiera en 2021 la mise en place d'un Cloud «public» départemental en lien avec les Communes et les EPCI du Vaucluse.

Ce projet est étroitement lié à un contexte technologique très favorable compte tenu de l'équipement en cours du territoire en fibre optique qui permettra d'offrir des connexions Internet de qualité propres à soutenir la généralisation du Cloud Computing en Vaucluse.



## CHIFFRES CLÉS

- **171 M€** investis sur le réseau d'initiative publique entre 2012 et 2021 par le Département, l'Union européenne, l'Etat, la Région PACA, les intercommunalités et Vaucluse Numérique
- **116 000** foyers raccordables sur la zone d'intervention publique en 2021 et **202 000** foyers en zone privée en 2022
- **103** zones d'activités économiques et **307** sites publics majeurs connectés au réseau public THD

## GARANTIR LA QUALITÉ DU RÉSEAU ROUTIER

*Le réseau routier est un facteur de développement durable des territoires vauclusiens.*

*Garantir la qualité de l'aménagement et de l'entretien de ce réseau répond à des enjeux de sécurité et de confort pour les usagers, d'attractivité du territoire, de préservation de la biodiversité et des ressources.*

*L'organisation territoriale des services routiers du Conseil départemental de Vaucluse (4 agences routières et 11 centres d'exploitation) permet une connaissance fine de l'état du réseau routier, une programmation adaptée et une réactivité accrue pour l'entretien des chaussées, de la signalisation et des dépendances vertes.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Assurer l'entretien du réseau routier

L'entretien routier est un élément essentiel d'une politique de gestion durable du patrimoine routier, qui repose sur une connaissance fine du réseau.

Les résultats du nouveau diagnostic routier et la connaissance de terrain des agences routières, permettent d'établir une programmation pluriannuelle d'entretien actualisée des chaussées, mise en oeuvre dès 2021.

L'utilisation de techniques diversifiées et adaptées au type et trafic des routes sera poursuivie.

Le déploiement du nouveau Système d'Information Routière (SIR), couplé aux outils métiers (ouvrages d'art, accidentologie, signalisation...) constitue pour les gestionnaires et concepteurs une aide à la décision pour l'entretien et l'aménagement du réseau.

#### ■ Agir pour une meilleure sécurité routière

Assurer la sécurité des usagers est un enjeu majeur auquel répond le Conseil départemental de Vaucluse.

Au quotidien, les patrouilles et astreintes des centres routiers surveillent le réseau et maintiennent sa viabilité.

Les analyses «terrain» réalisées par les agences et le bureau sécurité routière, en lien avec les forces de l'ordre, permettent d'apporter les solutions les plus adaptées pour améliorer la sécurité du réseau. Les actions de sensibilisation (campus, communication) se poursuivent avec les partenaires publics ou privés.

#### ■ Moderniser les infrastructures

Face aux enjeux environnementaux et aux contraintes financières, le Conseil départemental de Vaucluse poursuivra les efforts initiés depuis plusieurs années en maintenant son niveau d'investissement, dans un esprit constant de développement durable, d'optimisation des aménagements proposés et de leurs financements.

L'action départementale aura pour objectifs principaux l'amélioration de la sécurité des usagers et la réduction de l'impact environnemental de la circulation automobile sur les zones urbaines traversées.

#### ■ Des pratiques routières respectueuses du développement durable

Dans le cadre de son agenda 21 et de la convention passée en 2020 avec les partenaires professionnels, le Conseil départemental de Vaucluse accroît l'utilisation de techniques d'entretien des chaussées moins consommatrices en matières premières, tant en entretien qu'en travaux d'aménagement : retraitement en place, enrobés minces, enduits...

Dans la continuité du plan de fauchage raisonné approuvé par l'Assemblée départementale, l'élaboration de documents de gestion durable se poursuit : déchets routiers, aménagement et entretien des aires et délaissés, plan arbres... accompagnée de campagnes de communication et de sensibilisation des usagers.



### CHIFFRES CLÉS

- 2 330 km de voirie routière
- 1 175 ponts et 1 200 murs de soutènement
- 130 km de routes rénovées chaque année
- - 50 % de tués sur les routes en 2019
- 280 000 m<sup>2</sup> d'enrobés phoniques réalisés entre 2018 et 2019
- 5 800 tonnes d'enrobés tièdes mis en oeuvre en 2019 contribuant à une réduction d'émission de gaz à effet de serre

## FAVORISER LE DÉPLACEMENT DES PERSONNES ET LES NOUVELLES MOBILITÉS

Le Conseil départemental s'est engagé dans une politique en faveur des déplacements durables dans le cadre de la stratégie départementale Vaucluse 2025-2040.

Il se positionne en partenaire engagé, avec les autres acteurs de la mobilité sur son territoire, pour la promotion des modes actifs comme le vélo et du covoiturage en alternative à l'autosolisme.

Il contribue à l'amélioration de l'offre de transport pour l'ensemble des usagers et au développement d'une mobilité solidaire.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Assurer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap

Une nouvelle organisation des services de ramassage scolaire pour les élèves et étudiants en situation de handicap est entrée en vigueur à la rentrée 2020, pour veiller au respect des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

La recherche d'optimisation du transport scolaire sera poursuivie, grâce aux différentes modalités de prise en charge, transport en commun, véhicule familial ou d'entreprise proposées aux élèves en fonction de leur situation personnelle et de leur degré d'autonomie.

#### ■ Développer les véloroutes

Le Conseil départemental de Vaucluse poursuit son engagement dans la réalisation des 3 véloroutes structurantes au niveau départemental et régional :

- l'Eurovélo 8 (véloroute du Calavon), l'Eurovélo 17 (ViaRhôna) et la Via Venaissia assurant la liaison entre les deux.

Pour 2021, le budget d'investissement dédié à cette action sera en forte augmentation. La volonté du Conseil départemental le conduit également à porter la maîtrise d'ouvrage de la ViaRhôna hors de ses frontières sur la section Sorgues-Avignon.

#### ■ Favoriser le covoiturage et les mobilités actives

Depuis l'adoption du Schéma Départemental de Développement du Covoiturage (SDDC), le Conseil départemental aménage et labellise des sites dédiés à cette pratique.

Le réseau structurant d'aires de covoiturage se développe progressivement, en liaison avec les communes et les intercommunalités, de manière à mailler l'ensemble de notre territoire et faciliter les connexions intermodales.

Le Conseil départemental va finaliser son Plan de Déplacement de l'Administration (PDA) pour améliorer les conditions de déplacement de ses agents.

#### ■ Assurer la viabilité du réseau routier au quotidien

Le réseau routier départemental reste le principal support des divers modes de déplacement des Vauclusiens (voiture, vélo, transports en commun...).

Les 180 agents départementaux veillent au quotidien à la viabilité du réseau au travers des missions de patrouillage, de viabilité hivernale, de fauchage ou encore de sécurité routière.

L'efficacité des interventions sera améliorée par une modernisation des outils.

L'attractivité du réseau routier est renforcée par des équipements dédiés : bandes multifonctions autant que possible, poubelles vélos, aires aménagées...

### CHIFFRES CLÉS

- **465** élèves ou étudiants en situation de handicap transportés
- **30** aires de covoiturage labellisées d'ici fin 2021
- **+ 100 %** - Hausse prévue du budget véloroutes
- **120 km** de véloroutes en service à fin 2020 dont **63 km** en site propre



## PRÉSERVER DURABLEMENT LES RESSOURCES DU VAUCLUSE

*Le Vaucluse dispose d'un cadre environnemental et des ressources exceptionnelles.*

*Le Conseil départemental veille à préserver ce capital.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La poursuite des actions en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Les partenariats avec les gestionnaires de milieux naturels (Parcs Naturels Régionaux, Office National des Forêts...) seront confortés par des conventionnements.

Les actions du schéma porteront sur la révision du dispositif départemental en faveur des ENS au regard des nouveaux enjeux : poursuite du projet « la trame turquoise » ; démarches sur certains sites potentiels à labelliser (combe de Véroncle, Le Tord et Paluds, les Herbages).

L'appel à projets pour l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel dans les zones d'ombres identifiées rendra ses conclusions sur des ENS éventuels dans ce secteur.

#### ■ Les interventions en faveur des paysages et de la nature en ville

Les interventions en faveur des paysages emblématiques se poursuivront : les travaux de réhabilitation du sommet du Mont-Ventoux seront finalisés au printemps 2021 et les mesures compensatoires entreprises.

Le projet réhabilitation du jardin Pétrarque sera mené dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS) de Fontaine de Vaucluse.

Le dispositif en faveur des aménagements paysagers et de la nature en ville, s'articulant autour des volets «20 000 arbres en Vaucluse» et des «jardins familiaux en Vaucluse», sera reconduit.

#### ■ La gestion de l'eau

Le suivi de la qualité des eaux superficielles sera poursuivi et les points de contrôle des cours d'eau du Vaucluse renforcés autour des rejets de station d'épuration.

La relance du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) est envisagée pour 2021 par une prestation externalisée.

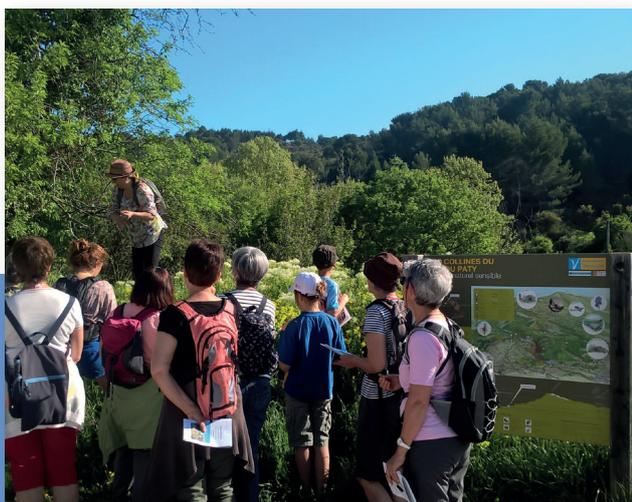
#### ■ Les travaux de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI)

L'effort financier du Conseil départemental sera poursuivi pour une programmation des travaux de DFCI par le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF), en partenariat avec la Région et l'Etat.

Le soutien à l'association des Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF), à l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne sera renouvelé.

#### ■ Le soutien à la lutte contre les inondations

Dans le cadre du dispositif rivières actualisé en 2017, le soutien à l'aménagement planifié et raisonné des rivières sera maintenu, ainsi que le financement des opérations visant la restauration, l'aménagement et l'entretien des rivières pour protéger les personnes et les biens des effets des crues et préserver ou restaurer la qualité des milieux.



### CHIFFRES CLÉS

- **22** associations environnementales financées pour accompagner la mise en oeuvre de la politique ENS en 2020
- **62** rendez-vous nature proposés pour la sensibilisation Grand public en 2020
- Objectif de **24 sites labellisés ENS** « Espace Naturel Sensible » en 2021

## CONFORTER UN MAILLAGE URBAIN ÉQUILIBRÉ

*Le Conseil départemental contribue au maillage du territoire dans le cadre de sa propre politique d'équipements et de services mais aussi par sa participation aux stratégies foncières et au financement des projets structurants des communes et intercommunalité.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ L'accompagnement en matière d'urbanisme

Le Conseil départemental va faire évoluer son accompagnement financier des démarches d'élaboration ou de révision des Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) vers les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi).

L'accompagnement des communes dans toutes leurs procédures d'urbanisme, notamment l'évolution des PLU, permettra une bonne intégration des politiques départementales et plus particulièrement, la protection du foncier agricole et la production de logements sociaux.

#### ■ La nouvelle contractualisation 2020-2022 avec les communes

La nouvelle phase contractuelle 2020-2022 d'aide aux communes a été retardée par la crise sanitaire du COVID 19 et les élections municipales. Elle devrait s'intensifier dès 2021.

Le soutien aux projets d'investissement portés par les collectivités territoriales sera également poursuivi via le dispositif de répartition du produit des amendes de police et d'aide à la voirie communale et intercommunale, ainsi que par le Fonds Départemental d'Amélioration du Cadre de Vie (FDACV).

#### ■ Le plan de relance de l'investissement

La crise sanitaire liée au COVID 19 aura des répercussions humaines, sociales et économiques sans précédent.

Le Conseil départemental contribuera à la relance économique à travers un vaste plan de soutien à l'investissement intitulé « Plus en Avant », concrétisé par des appels à projets sur les volets suivants :

- soutien au logement,
- développement des usages et services numériques,
- soutien à l'investissement local,
- développement des collèges.



### CHIFFRES CLÉS

- **27 M€** pour le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020-2022 pour l'ensemble des communes vauclusiennes
- **10,42 M€** pour le plan de relance **de l'investissement et 9 M€ supplémentaires** à destination des EPCI (renouvellement de l'appel à projets 2019-2020)
- **20 ha** de terres en friche remises en culture

## PRÉVENIR LES SITUATIONS DE FRAGILITÉ PAR L'ACTION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE PROXIMITÉ

La crise sanitaire a mis en exergue les difficultés sociales et médico-sociales déjà bien présentes en Vaucluse. Plus que jamais, plusieurs leviers seront mobilisés dans les objectifs de l'axe 3 du projet «Vaucluse 2025-2040», mais également en terme d'innovations sociales afin de répondre à l'adaptation de l'intervention du Conseil départemental aux situations des usagers.

Ainsi, le maillage territorial optimisé des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) inscrits en lieux d'accueil territorialisés des solidarités départementales sur le bassin de vie des vauclusiens a toute son efficacité aujourd'hui.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Un développement social local efficient et équitable

Poursuite de l'engagement du Conseil départemental auprès des partenaires institutionnels et associatifs avec comme stratégie un accompagnement de l'humain à travers :

- l'inclusion et la citoyenneté,
- le développement de l'accès à l'emploi des plus démunis,
- la promotion de la qualité de vie des vauclusiens,
- le soutien à l'innovation et l'expérimentation sur les Territoire d'Interventions Médico-Sociales (TIMS),
- l'accompagnement de l'intergénérationnalité.

#### ■ Les EDeS, réseau de lieux d'accueil pluridisciplinaire et de proximité

L'accompagnement des populations en difficulté au travers de 18 structures, dont les priorités seront l'équité de traitement et la proximité au sein des bassins de vie avec une adaptation de l'offre de prise en charge sociale face à l'augmentation de la demande sociale et les nouvelles formes de précarités auxquelles sont confrontés les usagers.

#### ■ Un accueil social et médico-social personnalisé

- Mise en place de permanences sociales téléphoniques quotidiennes.
- Travail en transversalité avec l'ensemble des directions du Conseil départemental permettant des réponses rapides, adaptées et globales aux situations ayant émergé de cette crise sanitaire.

#### ■ Une politique innovante de prévention des exclusions

Un accompagnement plus efficient des jeunes en difficulté avec une mobilisation pertinente du Fonds Aides aux Jeunes (FAJ) sur les questions de l'urgence alimentaire.

Les dispositifs extra légaux avec le Fonds de Solidarité Logement (FSL) et la mise en place d'aides préventives aux impayés de loyers en cas de rupture soudaine de ressources.

Les Secours Exceptionnels de Solidarité Départementale (SESD) restent des outils préventifs efficaces à une prise charge rapide des publics.

### CHIFFRES CLÉS

- **Près de 200 000** usagers reçus dans les EDeS
- Plus de **80** permanences extérieures dans les communes du Vaucluse par les équipes des EDeS
- **49 %** du budget de la Direction alloué aux aides extra légales en faveur de la prévention des exclusions
- **275** actions financées au titre du Développement Social Local sur tout le Vaucluse
- Un soutien financier de près de **800 000€** sur les 11 Contrats de Ville et un soutien important aux Centres Sociaux dans le financement de l'Animation Globale concertée de leur territoire
- Près de **600** professionnels formés au service de la stratégie départementale en matière d'accompagnement social et médico social



## ASSURER UNE POLITIQUE PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

La mission de politique publique de l'enfance et la famille s'inscrit dans l'axe 3 de la démarche du projet «2025-2040» : Contribuer à une société plus inclusive et solidaire.

Le schéma «Enfance-Famille» 2015-2020 arrive donc à son terme en cette fin d'année. Outil majeur de pilotage et de structuration de cette politique publique, il fera l'objet d'un renouvellement ou d'un avenant pour 2021 en vue d'une parfaite inscription avec les orientations stratégiques du Conseil départemental de Vaucluse.

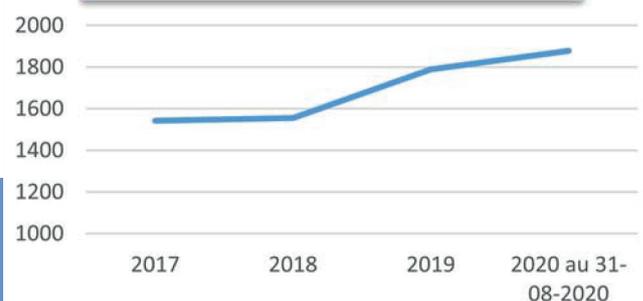
### Les actions à venir pour l'année 2021

- **L'adaptation de notre offre d'accueil au public confronté au handicap**  
En 2016, 20 % des mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) faisaient l'objet d'une décision handicap. Certains d'entre eux sont lourdement handicapés.  
Faute de réponse sanitaire adaptée la Direction Enfance-Famille et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) doivent rapidement construire des solutions d'hébergement pérennes pour ces mineurs dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection.
- **Le développement des actions de prévention en faveur de la parentalité**  
Au vu de l'évolution du nombre de mineurs confiés et de leur très jeune âge, il convient de développer les interventions en faveur de la parentalité pour éviter des séparations qui ont des conséquences sur le devenir de ces enfants.  
Agir sur la parentalité va donc se traduire par notre capacité à penser et mettre en place des accueils à la journée pour éviter l'admission dans les services de l'ASE, en s'appuyant pour ce faire sur l'équipe d'assistantes maternelles.
- **La création d'une prestation éducative et soins**  
Dans le cadre du protocole interinstitutionnel en faveur des adolescents difficiles qui fédère les acteurs du soin, de la Justice et du Conseil départemental via l'ASE, est prévue la création d'une structure de jour organisée autour d'une double intervention portée par une équipe de soignants (pédopsychiatre et infirmier) et une équipe éducative sous réserve de l'obtention de financements par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- **L'évolution de la prise en charge éducative en collectif**  
L'évolution du public accueilli se traduit par un nombre d'adolescents admis tardivement dans le dispositif de protection de l'enfance avec des problématiques structurelles bien ancrées.  
Pour ces adolescents, la prise en charge proposée en collectif a manifestement atteint ses limites, il nous faut faire évoluer ce type d'intervention.  
Pour mener cette «réflexion» avec les acteurs concernés, nous proposons la mise en place de conférences sur les problématiques rencontrées : violences et déviances.



### CHIFFRES CLÉS

Evolution des mesures confiées



Places créées en 2020 : 40 places SAPSAD, 12 places MECS, 40 places majeurs.

## FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre du projet de stratégie Vaucluse «2025-2040», la politique publique de l'autonomie à l'égard des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vise à contribuer à une société plus inclusive et solidaire.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La recomposition de l'offre des Services d'Aide à Domicile (SAAD)

Les SAAD intervenant auprès des publics en perte d'autonomie sont au nombre de 75 aujourd'hui.

Cette diversité est source d'hétérogénéité dans la qualité de l'accompagnement.

C'est pourquoi, avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Conseil départemental lance un diagnostic sur l'offre départementale des SAAD.

Cela permettra de formuler des propositions pour une recomposition de l'offre départementale basée sur l'amélioration de la qualité de service et la couverture départementale.

#### ■ Le décloisonnement des prises en charge

La prise en charge des enfants en situation de handicap de l'ASE passe par une meilleure coordination et une meilleure articulation avec la MDPH.

Cette orientation est un axe fort du schéma départemental de l'autonomie.

Il s'agit de situations qui échappent la plupart du temps aux dispositifs d'accompagnement classique.

Une réflexion est lancée dont les résultats devraient voir le jour en 2021 afin d'offrir des solutions de prise en charge innovantes.

#### ■ Le développement de l'habitat inclusif

L'habitat inclusif est un dispositif qui s'adresse tant aux personnes âgées qu'aux personnes en situation de handicap.

Il s'agit d'une alternative à la vie à domicile ou en établissement.

En 2020 le Département a financé l'aide à l'ingénierie pour six projets départementaux d'habitat inclusif.

La fin de l'année 2020 verra la mise en place de la conférence des financeurs de l'habitat inclusif dont l'objectif sera d'allouer le forfait habitat inclusif à des projets de vie sociale et partagée.

### CHIFFRES CLÉS

- Plus de **6100** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA)
- Plus de **2200** bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Plus de **970** bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement Personnes Agées (ASHPA)
- Plus de **1050** bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement Personnes Handicapées (ASHPH)
- Un soutien financier de plus de **90 000 €** pour les Associations
- Un budget de plus de **128 M€**
- Près de **80** professionnels du Département au service de l'instruction et l'évaluation des prestations
- Plus de **320** projets financés par la conférence des financeurs pour un montant de **1,6 M€** dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie



Le Département de Vaucluse  
vous simplifie la vie avec la télégestion

## CARTE MÉMO

VOTRE CODE PERSONNEL

MODE D'EMPLOI

- 1-Composez le numéro vert 0 800 730 884 depuis le téléphone fixe du bénéficiaire (ou en cas d'indisponibilité, le 0 800 945 560).
- 2-Suivez les instructions : « Bonjour, veuillez entrer votre code et appuyez sur la touche \* du téléphone ».
- 3-Répondez aux questions complémentaires éventuelles.
- 4-« Début d'intervention enregistré, au revoir » : vous pouvez raccrocher.

## RENFORCER LA POLITIQUE D'INSERTION ET D'EMPLOI

*Dans un contexte économique et social impacté par la crise sanitaire, le Département redéfinit les dispositifs de référencement et d'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), pour réduire les délais d'orientation et permettre à chaque allocataire de bénéficier d'un accompagnement adapté.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Un accompagnement spécifique de certains publics

Les bénéficiaires du RSA présents dans le dispositif depuis plus d'un an se verront accompagnés intensivement sur une période de trois mois en vue de redynamiser leur parcours d'insertion.

Les créateurs d'entreprise bénéficieront d'un suivi adapté en vue d'assurer un développement structuré et pérenne de leurs activités.

#### ■ La mise en place d'outils permettant de lever les freins au retour à l'emploi

Il s'agit de doter les référents d'outils pour travailler sur les principales problématiques d'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, alpha-lettrisme, numérique.

L'objectif est de rendre l'allocataire acteur de son parcours d'insertion en mettant à sa disposition des outils pour lever les freins périphériques à son retour à l'emploi.

#### ■ La déclinaison du plan de contrôle du RSA

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de contrôle du RSA, deux actions spécifiques seront conduites en 2021 :

- l'adoption d'un règlement départemental de l'allocation RSA pour informer les bénéficiaires sur leurs droits et devoirs ;
- la tenue de deux réunions d'équipes pluridisciplinaires mensuelles.



### CHIFFRES CLÉS

- **18 141** foyers bénéficiaires du RSA.
- **16 305** bénéficiaires accompagnés par un référent (moyenne 2020).
- **796** bénéficiaires référencés travailleurs indépendants ou créateurs d'entreprise.
- **1 979** sanctions prononcées en 2019.
- **56** amendes administratives prononcées depuis 2019 pour un montant de 41 109 €.

## FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS LES VAUCLUSIENS

Le Conseil départemental contribue à limiter les facteurs de fragilisation des populations par ses actions dans le domaine du logement.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La poursuite de la mise en oeuvre des plans départementaux en faveur du logement

La mise en oeuvre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) se poursuivra.

Le Conseil départemental portera aux côtés de l'Etat, la mise en oeuvre de la politique départementale pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage.

Il renouvellera son accompagnement, engagé en 2020, à la sédentarisation dans le cadre du plan pauvreté.

#### ■ Les dispositifs en faveur du logement social

En complément des dispositifs existants, le Conseil départemental renforcera son soutien à Vallis Habitat et aux autres bailleurs sociaux de Vaucluse dans le cadre de l'appel à projet « Plus en avant », à la production de logements locatifs sociaux et aux programmes NPNRU, ainsi que le soutien aux opérations comportant un volet de rénovation thermique et un volet d'adaptation des logements.

Il poursuivra ses efforts pour lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, maintenir à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, et développer un parc locatif privé à loyers modérés dans le cadre du Programme d'Intérêts Général (PIG) départemental et du dispositif en faveur de l'habitat.

#### ■ L'amélioration de la performance énergétique des logements

Le Conseil départemental apportera son concours à la volonté gouvernementale de « massification » de la rénovation énergétique de l'habitat en devenant porteur associé du Service d'Aide à la Rénovation Énergétique (SARE).

Des financements Certificats Economie Energie (CEE) transiteront par le Conseil départemental qui devra mobiliser les EPCI à ses côtés.

Il renforcera son action contre la précarité énergétique des ménages à faibles ressources.

Le dispositif destiné aux particuliers en faveur de la sobriété énergétique sera maintenu.



Résidence Le Florus à Cheval-Blanc

### CHIFFRES CLÉS

- Un objectif de **4 000** logements par an dans le cadre du PDH 2019-2022 (construction neuve, réhabilitation, réinvestissement de la vacance)
- Un objectif de production de logements locatifs sociaux fixé à **808** par an
- SARE: un budget de **2,1 M€** dédié à la performance énergétique des logements sur 3 ans

## S'ENGAGER POUR UN COLLÈGE NUMÉRIQUE

Le Conseil départemental poursuit son objectif ambitieux de mise en place d'un Plan de Développement du Numérique Educatif (PDNE) dans les collèges en s'appuyant sur les points forts du réseau THD de Vaucluse Numérique.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Le Schéma Numérique des Collèges (SNC) n°3

Le SNC n°3, 2021-2023, s'inscrit dans le contexte particulier de la double crise sanitaire et économique que traverse le pays.

Il comporte deux volets :

- Volet 1 : un plan d'équipement numérique individuel pour un usage au collège et à la maison, la poursuite du renouvellement des équipements fixes ;
- Volet 2 : l'achèvement de la récupération des réseaux administratifs des collèges publics ; Coût estimé sur 3 ans : 22 M€. Le Fond social Européen (FSE) est sollicité.

#### ■ La restauration scolaire

Afin d'assister les collèges dans le respect des évolutions récentes de la réglementation, notamment la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (loi EGALIM), le Conseil départemental s'est doté d'un logiciel de gestion de la restauration.

Celui-ci permettra aux collèges de quantifier et d'analyser les différents types de denrées entrant dans la composition des repas.

#### ■ Les actions culturelles et civiques

Le Conseil départemental poursuivra son soutien aux actions culturelles et civiques dans les collèges. Une nouvelle action « Tous à la page » a été lancée à la rentrée 2019.

Cette action de promotion de la lecture auprès des collégiens de tous les niveaux, a concerné 85 classes.

Fort de cette réussite, le Conseil départemental a reconduit cette action, pour l'année scolaire 2020-2021 et cinq structures associatives ont été retenues dans le cadre de l'appel à projet 2020-2021.

Coût du projet : 45 000 €

#### ■ Le budget participatif des collèges 2020-2021 et 2022-2023

Ce dispositif vise à associer les membres de la communauté éducative à l'utilisation d'une partie du budget du Conseil départemental, en soutien à des projets portés par chacun des 54 collèges publics et privés.

Pour être éligibles, les projets doivent s'inscrire dans l'une des 4 thématiques suivantes : collège durable, collège numérique, collège sportif et artistique, et collège agréable.

Cette action sera reconduite en 2022-2023.



Dispositif budget participatif des collèges

### CHIFFRES CLÉS

- **41** collèges publics
- **13** collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat
- **30 000** collégiens (publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat)
- **1,7 millions** de repas servis

## PERMETTRE AUX COLLÉGIENS DE TRAVAILLER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS MATÉRIELLES

Pour permettre aux collégiens de travailler dans les meilleures conditions matérielles, le Conseil départemental poursuit sa politique de modernisation et d'entretien des collèges. Ainsi, il engage chaque année des opérations de construction, extension, réhabilitation. De grosses réparations permettent d'entretenir durablement le clos et le couvert.

En parallèle, il assure la maintenance préventive et corrective des équipements du bâti.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Réhabiliter et moderniser les collèges

Pour permettre aux élèves vauclusiens de passer «leurs années collège» en toute sérénité, 10 opérations d'envergure se dérouleront en 2021 : en phase travaux avec les poursuites de la restructuration partielle du collège **Pays des Sorgues au Thor** et de la réhabilitation du collège **Voltaire à Sorgues** et le démarrage des travaux de la réhabilitation du collège **Lou Vignarès à Vedène**, et de la réhabilitation partielle et requalification du collège **St Exupéry à Bédarrides** et en phase études avec les réhabilitations des collèges **Alphonse Daudet à Carpentras**, **Jules Verne au Pontet**, **Joseph Vernet à Avignon**, **Charles Doche à Pernes-les-Fontaines**, et la **Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) du Lavarin à Avignon**, ainsi que la réhabilitation de la demi-pension du collège **Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon**.

En outre le Conseil départemental participe au financement des 6 cités mixtes et notamment de la restructuration de la **Cité Mixte «Charles de Gaulle» à Apt**.

#### ■ Entretenir durablement les collèges

Les travaux concernent les grosses réparations avec un accent particulier sur :

- la performance énergétique des équipements techniques liés à l'exploitation (réfection de chaufferies...),

- le clos et couvert des bâtiments (isolation, étanchéité...),
- la mise en conformité technique : électrique, ascenseurs, incendie, portails automatiques...,
- l'aménagement extérieur : réfection de cours de récréation et de parkings, création de préaux,
- les aménagements et restructurations liés aux évolutions pédagogiques (espaces scientifiques,..) ou sanitaires (traitement des déchets),
- les travaux d'accessibilité handicapés : mise en oeuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP),
- la sécurisation des collèges : généralisation des serrures électroniques.

#### ■ Assurer une maintenance préventive et corrective

La maintenance recouvre principalement l'entretien courant et la réparation, la maintenance, les contrôles périodiques, les fournitures, les acquisitions de petits matériels, les études et recherches.

Le Conseil départemental développe le recours à des groupements de commande avec des Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) volontaires afin de contractualiser avec une même entreprise le volet maintenance préventive (compétence EPLE) avec la maintenance corrective (compétence Département).



Collège Voltaire à Sorgues

### CHIFFRES CLÉS

- **41 collèges publics** dont 6 cités mixtes
- **+ de 50 %** du budget d'investissement des bâtiments consacré aux collèges
- **8 collèges** équipés de panneaux photovoltaïques – production annuelle 1 526 113 kWh soit consommation équivalente à 509 foyers
- **3 groupements de commande**
- **25 opérations de grosses réparations**

## ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET L'ÉDUCATION POPULAIRE

*La politique sportive du Conseil départemental de Vaucluse est à la croisée de l'excellence, de la proximité et de la solidarité.*

*Elle participe au maillage du territoire, à son rayonnement et son attractivité et constitue un enjeu de santé.*

*Tout comme la politique d'éducation populaire, elle contribue favorablement à la cohésion sociale.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Les activités de pleine nature, leviers de valorisation, promotion et de développement maîtrisé des territoires

Le développement des activités de pleine nature, dans une démarche écoresponsable, participe à l'équilibre socio-économique du territoire.

Le Conseil départemental réaffirmera sa compétence en la matière avec un Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

La Grande Traversée «VTT» de Vaucluse et sa déclinaison pour les vélos à assistance électrique, tout comme le développement du «Vélo-Gravel» et la création de parcours permanents de trail, prévus en 2021, s'inscrivent dans cette démarche.

#### ■ Le développement de l'offre et le soutien aux pratiques sportives

En application du schéma départemental de développement du sport 2019-2022, le Conseil départemental confortera sa position de facilitateur, accompagnateur, coordonnateur et organisateur du développement de l'offre sportive sur le territoire.

Les trois axes du schéma sont :

- l'épanouissement de chacun et le mieux vivre ensemble,
- le sport vecteur d'équité et d'attractivité du territoire,
- la nouvelle gouvernance et stratégie de communication.



#### ■ Le soutien à la réhabilitation des équipements sportifs

Le dispositif d'aides pour la réhabilitation des équipements sportifs est un vrai succès auprès des collectivités propriétaires. L'appel à projets sera maintenu en 2021.

Avec un effort supplémentaire sur les aides à l'investissement pour les Espaces Sites et Itinéraires, le Conseil départemental agira avec efficacité sur le parc sportif du Vaucluse.

#### ■ La modernisation du Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs (CDPAL)

L'étude sur le renouvellement et la modernisation de l'offre sur les trois sites du CDPAL (Fontaine-de-Vaucluse, Rasteau, Sault) se poursuivra.

Un projet de labellisation du centre de Rasteau comme site «Vélo-Gravel» sera mis en oeuvre.

#### ■ La mise en oeuvre d'une politique d'éducation populaire

Le Conseil départemental encouragera la mise en oeuvre de projets et d'actions agissant sur le développement individuel des personnes et le développement social, en permettant à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société.

Son intervention favorisera le développement du bénévolat, la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la promotion et l'éducation à la laïcité et aux valeurs de la république.

### CHIFFRES CLÉS

- 491 dossiers (projets) sportifs soutenus.
- 9 associations d'éducation populaire soutenues.
- 107 manifestations sportives soutenues.
- 186 groupes accueillis au CDPAL.
- 1400 kms de sentiers VTT balisés dont 500 pour la GTVTT.
- Le Vaucluse labellisé « TERRE de JEUX 2024 ».

## GÉRER ET MODERNISER LE PATRIMOINE BÂTI DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

*Il gère un patrimoine bâti important au service des politiques publiques qu'il met en oeuvre.*

*Les priorités portent sur la mise en sécurité, la mise aux normes sanitaires et l'amélioration des clos couverts (isolation, étanchéité...) des bâtiments, l'accessibilité handicapés conformément à nos engagements sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et la réduction des consommations d'énergie ainsi que sur la réalisation de projets d'envergure.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Gérer le patrimoine de manière dynamique

Le Conseil départemental va poursuivre en 2021, une gestion dynamique de son patrimoine immobilier :

- renégocier les contrats,
- actualiser les redevances,
- loyers perçus,
- céder les biens inutiles à l'exercice des compétences.

Confortant les résultats enregistrés en 2020 qui avaient permis de dégager un solde positif du budget de fonctionnement, les recettes couvrant les dépenses.

#### ■ Rationaliser l'entretien - maintenance

Pour les grosses réparations de son patrimoine bâti, l'accent est particulièrement mis sur :

- la performance énergétique des équipements techniques liés à l'exploitation,
- le clos et le couvert des bâtiments,
- la mise en conformité technique (électrique, ascenseurs, incendie, portails automatiques...),
- les travaux d'accessibilité handicapés.

#### ■ Conduire les projets de construction et de réhabilitation

Afin d'offrir aux Vauclusiens des lieux d'accueil de proximité de qualité, et de permettre à ses agents de travailler dans de bonnes conditions, le Conseil départemental va démarrer :

- les travaux de réhabilitation de **l'EDeS d'APT**, de **l'EDeS de Lassone à Carpentras**, les constructions du **centre d'exploitation et d'entretien routier d'APT**, et son **antenne à Sault**.
- les travaux de restauration des façades et couverture au **Palais des Papes à Avignon** vont se poursuivre.

Sont également à l'étude, la construction du pôle de recherche et de conservation à Avignon, la réhabilitation du site de Vedène, la restructuration des locaux du Pôle solidarités et la construction de la MDPH à Avignon, la mise en sécurité de l'Hôtel du Département, ainsi que la réhabilitation du Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs à Fontaine-de-Vaucluse (CDPAL).

S'agissant de la conservation du patrimoine, les études mise en sécurité des façades du Château de la Tour d'Aigues seront engagées par tranches.

#### ■ Intégrer les enjeux du développement durable, de la transition énergétique numérique

Afin de répondre au défi des obligations drastiques d'économies d'énergie et d'amélioration sanitaire des locaux, la cellule « transition énergétique » impulse une dynamique d'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments départementaux.

Cette recherche d'optimisation se décline dans deux actions de l'agenda 21, n°5 engager la transition énergétique du patrimoine bâti et n°7 renforcer la gestion durable des Bâtiments.

Ces actions sont développées dans le cadre du programme annuel d'actions avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 84 et par l'adhésion à l'association EnvirobatDBM.

Par ailleurs, le Conseil département poursuit la conduite de ses grands chantiers à partir du Building Information Modeling (BIM - nouvelles méthodes de travail et d'échanges en lien avec l'exploitation d'une maquette numérique 3D contenant des données qui sont utilisées tout au long de la conception, de la construction et de l'utilisation du bâtiment).

### CHIFFRES CLÉS

- **156 Bâtiments** en gestion dont 10 locations
- **80 Bâtiments** inscrits dans l'Ad'Ap (échéance 06/10/2025)
- **988 demandes Isilog** en 2019
- **1 880 commandes** en 2019
- **108 marchés** en 2019



## AMÉLIORER LA RELATION À L'USAGER ET MODERNISER LES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le Conseil départemental de Vaucluse a créé un «Centre de contacts», point d'entrée unique de l'administration départementale, pour optimiser la qualité de l'accueil et accompagner les usagers dans la pratique des nouveaux outils numériques.

### Les actions à venir pour l'année 2021

- **Innover par des accompagnements personnalisés et adaptés afin de rendre les usagers plus autonomes.**  
L'objectif étant de permettre aux usagers de se familiariser avec les nouveaux outils numériques et notamment à l'usage des téléservices du Conseil départemental.
- **Développer le mode de Saisine par Voie Electronique (SVE)**  
Gestion de la saisine de l'administration par les usagers sur la plateforme de télé services « Vaucluse services » permettant au Conseil départemental de simplifier le traitement, d'homogénéiser les réponses apportées, et aux usagers de suivre l'état d'avancement de leur demande.
- **Créer et développer le nouvel intranet «Ariane» et animer les réseaux collaboratifs internes.**  
Ariane, le nouveau portail intranet collaboratif va permettre de renforcer la communication interne : actualités, événements, annuaires, partage de documents mais aussi avec son ergonomie innovante, favoriser le travail collaboratif.



### CHIFFRES CLÉS

- **340 000** Plis reçus
- **1 404** Formulaires traités
- **85 000** Appels téléphoniques reçus
- **47** Espaces collaboratifs gérés

## OPTIMISER LA GESTION JURIDIQUE

*Le Conseil départemental s'appuie sur une Direction des Affaires Juridiques composée des services marchés, juridique et documentation.*

*Elle poursuit son ambition de développer toujours plus d'expertise juridique pour apporter conseil et accompagnement aux services.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ L'optimisation de l'achat public

La collectivité poursuit sa politique d'optimisation de l'achat par le recensement des besoins.

Elle s'inscrit dans une meilleure définition et spécifications de ses besoins par le développement du sourcing.

Un binôme composé d'un acheteur des services opérationnels et d'un conseiller de la commande publique permettra de mener dans les conditions les plus optimales le sourcing et de finaliser un achat plus performant et plus sécurisé.

#### ■ L'accompagnement des acteurs économiques au coeur de la commande publique

Le Conseil départemental souhaite également accompagner les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le cadre de leurs réponses à nos consultations de marchés publics en rédigeant un guide chargé d'expliquer et de simplifier l'utilisation de la plateforme dématérialisée.

#### ■ Une fonction juridique en amont des besoins

La Direction des Affaires Juridiques poursuit sa politique d'accompagnement des directions de la collectivité en offrant un panel plus large de formations en fonction des besoins des services sur le volet juridique, la commande publique et la documentation.

La direction apporte son expertise et son conseil au service des directions de la collectivité par une uniformisation du traitement des demandes et de conseils via la mise en place d'un outil de traitement et de gestion.

#### ■ Des outils informatisés pour une gestion optimale.

Le service Documentation poursuit sa démarche d'évolution vers une transition numérique aboutie en réfléchissant à la mise en place d'une bibliothèque numérique territoriale offrant un accès élargi à des fonds documentaires diversifiés.



## ADAPTER NOS SYSTÈMES D'INFORMATION AUX NOUVEAUX ENJEUX

Confrontée à une situation exceptionnelle due au COVID 19, l'activité de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) s'est trouvée fortement perturbée en 2020 avec de nouvelles sollicitations engendrées par la crise sanitaire et le confinement d'une grande partie des agents de la collectivité.

Grâce à la mobilisation des agents de la DSI, et aux travaux entrepris ces deux dernières années afin de doter notre collectivité d'une meilleure urbanisation de l'architecture de notre système informatique, la continuité des missions des agents du Conseil départemental dans cette période a pu être assurée.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La poursuite des projets informatiques initiés en 2020 :

- Le portefeuille projet Pôle Solidarités (axe 1) avec comme priorités majeures «GENESIS-ASE», «PAPH», «SI-CNSA» qui constituent le socle du «SI-Social» et seront finalisés avant tout autre projet compte tenu leurs natures.
- La mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED),
- Le projet de modernisation du Système d'Information des Ressources Humaines SIRH avec «Mon Espace RH»,
- La dématérialisation des processus de transmission des actes et des marchés.

#### ■ La mobilité et le télétravail

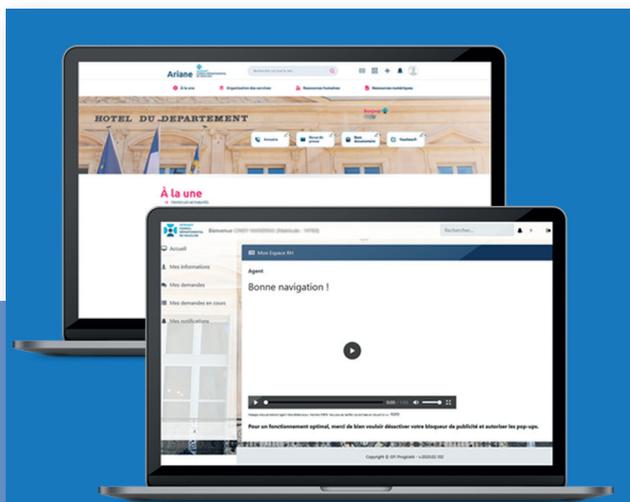
Il est prévu en 2021 :

- la consolidation de ce qui a été entrepris avec la crise sanitaire notamment le maintien des ordinateurs portables pour les agents en situation de télétravail et en supprimant les matériels fixes (PC).
- la réflexion sur l'organisation des réunions des instances délibératives, en mode distant.

Les évolutions récentes liées à la période de confinement impactent aujourd'hui l'architecture de sauvegarde, situation attendue et programmée, qui conduit à moderniser l'infrastructure de sauvegarde de la donnée.

#### ■ La modernisation des infrastructures télécoms

La stratégie visée est de conforter l'approche de «Cloud privé» engagée depuis deux ans afin de donner plus de souplesse pour les organisations en proposant plus de services adaptés à la mobilité, réduire les simplifier l'architecture pour une exploitation et une administration centralisée et sécurisée.



### CHIFFRES CLÉS

- **73%** des agents du Département équipés en 2021 d'ordinateurs portables, soit 1408 équipements
- **500 licences** pour organiser et suivre les réunions à distances, soit **300** supplémentaires en 2021

## CONFORTER UNE FONCTION LOGISTIQUE ENGAGÉE

*La logistique s'inscrit comme une fonction ressource afin de mettre à la disposition des services et des élus, les moyens qui leur permettent de remplir leurs missions dans les meilleures conditions.*

*Elle développe une politique « achat » à la fois conforme aux besoins mais aussi prospective.*

*Elle veille à l'approvisionnement et à la maintenance de tous les moyens utiles au fonctionnement quotidien des services.*

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La gestion des bâtiments

La professionnalisation de la gestion des stocks en un lieu unique s'organisera en intégrant la problématique des fournitures et produits «Covid».

Le déploiement d'actions éco-responsable (relamping, sèche-mains électriques, ...) se poursuit.

#### ■ Les achats avec la plateforme «SILOG»

Elle va permettre de faire des demandes d'achats.

Le recensement des besoins se généralisera à l'échelle de la collectivité lors de l'élaboration des marchés transverses.

L'accompagnement auprès des services et directions sur l'actualité «Achats» se renforcera : rationalisation et anticipation des commandes, marché en cours de relance, procédure infructueuse, assistante technique sur les plateformes de commandes, questionnaire auprès des services, démarche environnementale dans les marchés...

#### ■ La gestion des véhicules

Le déploiement des Vélos à Assistance Électrique (VAE) se poursuit.

L'acquisition de véhicules électriques s'intensifiera avec la mise à la réforme des véhicules les plus polluants.

#### ■ La mission «sécurité-sureté»

Le déploiement du contrôle d'accès se finalisera sur les bâtiments du pôle «Solidarités» et sera étendu sur les sites relevant du pôle «Aménagement» (Agences/Centres routiers) et du pôle «Développement» (Laboratoire départemental d'Analyses).

En complément, sera mis en place, structurer et consolider le dispositif de gestion des cartes professionnelles mutualisées avec les cartes d'accès aux bâtiments.



### CHIFFRES CLÉS

- **5 986** demandes recensées sur « Un service, Un clic » en 2019
- **86** marchés suivis par le service «Achats»
- **3 000** interventions de maintenance et suivi des véhicules
- **31** sites sous système de contrôle d'accès

## OPTIMISER LA GESTION DES RISQUES

Le Conseil départemental a dû faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 en 2020.

Il doit désormais s'organiser pour assurer la continuité d'activité de ses services pendant toute la durée de la pandémie.

L'évolution de la réglementation et des systèmes d'organisation conduit à réviser nos procédures internes relatives à l'astreinte, la gestion de pré-crise et de crise, à former les agents mobilisables et à informer les populations, en intégrant les risques sanitaires.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ Maintenir les activités pendant la pandémie de covid-19

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) des services, mis en place pendant la crise sanitaire de 2020, permet le maintien des activités indispensables au fonctionnement de notre collectivité. Un protocole sanitaire conforme aux dispositions réglementaires sera élaboré pour assurer la santé et la sécurité des agents et des usagers, avec l'application de mesures «barrières» et organisationnelles.

Il sera décliné sous forme de fiches en fonction des domaines d'activités pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire.

#### ■ Se préparer à la gestion opérationnelle des crises

La valise d'astreinte dématérialisée accessible dans l'intranet sera actualisée régulièrement pour que les agents puissent s'appuyer en toutes circonstances sur des documents de référence pour la gestion d'évènements courants ou de crises.

Les cadres et agents de terrain seront conviés à des formations thématiques et des exercices en lien avec les partenaires institutionnels.

L'accent sera mis sur la mutualisation des données cartographiques, via les applications partagées de la préfecture.

#### ■ Assurer l'efficacité du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (SDIS84) face au dérèglement climatique

Le réchauffement climatique accroît l'exposition de notre territoire aux épisodes de canicule et de pluies intenses favorables aux incendies de forêt et aux inondations.

La convention partenariale avec le Conseil départemental permet au SDIS84 d'apporter une réponse opérationnelle efficace aux objectifs définis par le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture du Risque (SDACR), centrée sur son cœur de métier de secours d'urgence.

Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) poursuivra le traitement des appels pour signaler les évènements concernant les services départementaux.

#### ■ Développer la prévention et la culture du risque

Le Conseil départemental contribue à l'information préventive des populations pour les risques nucléaires en participant aux Commissions Locales d'Information (CLI) de Cadarache, Marcoule et à la Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin (CLIGET).

L'élargissement du périmètre de protection des populations autour de la centrale du Tricastin conduira à sensibiliser les collectivités locales récemment associées à son fonctionnement. La campagne des campus sécurité routière sera marquée par l'utilisation d'un nouveau simulateur Testochoc et par le respect du protocole sanitaire des collègues.



### CHIFFRES CLÉS

- **53 cadres** (Autorité, Routes, Bâtiments et Social) mobilisés pour l'astreinte en 2020.
- **3 500 collégiens** sensibilisés chaque année aux risques routiers.

## REFONDER UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Le Conseil départemental de Vaucluse, chef de file en matière de solidarité territoriale, entend rester un partenaire privilégié des communes pour développer leur territoire et permettre la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises.

### Les actions à venir pour l'année 2021

#### ■ La contractualisation avec la Région et l'Etat

Le Conseil départemental contribuera aux propositions du nouveau Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 (CPER) destiné à soutenir les projets structurants du Vaucluse.

Cette nouvelle génération de CPER est désormais «différenciée», chaque région définissant ses thématiques prioritaires.

De même, un volet «cohésion des territoires» pourra être défini afin de mieux prendre en compte les projets locaux au plus près des territoires.

#### ■ La mobilisation des fonds européens

Le Conseil départemental se repositionnera en tant qu'organisme intermédiaire sur la nouvelle programmation 2021-2027 du FSE+.

L'enveloppe qui sera allouée au Conseil départemental de Vaucluse permettra de poursuivre le soutien aux opérations portées par des acteurs locaux s'inscrivant dans la politique d'insertion du Département.

Le FSE+ contribuera également à soutenir des opérations portées et financées en interne destinées à accompagner les bénéficiaires du RSA.

#### ■ La mise en oeuvre de l'Agenda 21

Plusieurs des 26 actions de l'Agenda 21 ont bien progressé en 2020 : budget participatif des collèges, prévention des déchets en bord de route, réseau des acteurs de l'inclusion numérique, appel à projet Vélo....

2021 sera une année importante de mise en oeuvre de la majorité des nouvelles actions de l'Agenda 21 et doit permettre le renforcement de l'approche transversale du développement durable au sein du Conseil départemental.

#### ■ Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)

Le SDAASP copiloté avec la Préfecture, rassemble 25 partenaires mobilisés pour proposer et mettre en oeuvre des solutions pragmatiques et solidaires d'amélioration de l'accès aux services, en particulier pour les plus fragiles.

Les nouveaux espaces «France Services» et le réseau des acteurs de l'inclusion numérique sont des actions du schéma pour 2021.

#### ■ La mise en oeuvre de la technique Polymerase Chain Reaction ou Réaction de Polymérisation en Chaîne (PCR) par le Laboratoire Départemental d'Analyse

Il s'est doté des technologies nécessaires à la recherche de la COVID-19 par PCR.

Ces appareils seront également utilisés pour réaliser des analyses prouvant la présence de pathogènes alimentaires ou vétérinaires de manière plus rapide en identifiant d'ADN recherché.

#### ■ Le lancement de la plateforme départementale « Vaucluse Ingénierie »

Le Conseil départemental de Vaucluse est compétent en matière de solidarité territoriale et s'est engagé, au travers de son schéma Vaucluse 2025-2040 et de son Agenda 21 2020-2025 (fiche action 14) à mettre en place en 2021 une plateforme départementale d'ingénierie publique « Vaucluse Ingénierie » en charge d'un appui aux projets d'aménagement et de développement des collectivités et de l'animation d'un réseau d'ingénierie territoriale mutualisée.



## CHIFFRES CLÉS

- **11M€ de FSE 2014-2020** mobilisés par le Département pour l'insertion en Vaucluse
- **26 actions** inscrites dans une démarche de transition pour le nouvel **Agenda 21 Vaucluse**
- **25 partenaires** pour la mise en oeuvre du Schéma de services au Public



 Département  
de  
**VAUCLUSE**